



HAL
open science

Le Néolithique du Morvan : état des connaissances

Rémi Martineau, Jimmy Linton, Jehanne Affolter, Sébastien Francisco, Laure Saligny, Lyse Basset

► **To cite this version:**

Rémi Martineau, Jimmy Linton, Jehanne Affolter, Sébastien Francisco, Laure Saligny, et al.. Le Néolithique du Morvan : état des connaissances. *Revue archéologique de l'Est*, 2011, 60, p. 5-44. halshs-00664686

HAL Id: halshs-00664686

<https://shs.hal.science/halshs-00664686v1>

Submitted on 2 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE NÉOLITHIQUE DU MORVAN : ÉTAT DES CONNAISSANCES

Rémi MARTINEAU*, Jimmy LINTON**, Jehanne AFFOLTER***, Sébastien FRANCISCO****,
Laure SALIGNY*****, Lyse BASSET*****

Mots-clés Néolithique, Mésolithique, Morvan, vallée de l'Arroux, vallée de l'Aleine, vallée de l'Yonne, vallée du Serein, Chasséen, Néolithique Moyen Bourguignon, Néolithique final.

Keywords Neolithic, Mesolithic, Morvan, Arroux valley, Yonne valley, Aleine valley, Serein valley, Chasséen culture, Néolithique Moyen Bourguignon culture, Late Neolithic.

Schlagwörter Neolithikum, Mesolithikum, Morvan, Tal des Arroux, Tal der Aleine, Tal der Yonne, Tal des Serein, Chasséen, Néolithique Moyen Bourguignon, Endneolithikum.

Résumé La région du Morvan, en particulier le massif granitique, constitue une très grande aire géographique au sein de laquelle la Préhistoire reste encore très mal connue. L'état des connaissances est assez différent entre le massif du Morvan et les vallées adjacentes du Serein, de l'Arroux, de l'Aleine et de l'Yonne. L'industrie lithique de quelques sites du haut Morvan a permis de mettre en évidence une première fréquentation mésolithique et plusieurs sites de hauteur occupés à partir du Néolithique moyen et au Néolithique final, dont une probable enceinte du Néolithique moyen sur le Mont Beuvray. Des études complémentaires dans la vallée de l'Arroux permettent de confirmer l'important développement de l'habitat et l'érection de menhirs au Néolithique moyen. Les découvertes concernant le Néolithique final semblent moins nombreuses et plus ponctuelles. Les trop rares indices culturels permettent d'évoquer la présence du Chasséen, du Néolithique Moyen Bourguignon, de plusieurs groupes du Néolithique final et du Campaniforme, aussi bien dans le haut Morvan que dans les vallées périphériques du massif.

Abstract The region of Morvan, in particular the granitic massif, forms a very large geographic area of which the prehistoric remains largely unknown. The situation regarding the zone lying between Morvan massif and the adjacent Serein, Arroux, Aleine and Yonne valleys is very different. The lithic industry of several sites in Upper Morvan has demonstrated a first inhabitation during the Mesolithic and several hill sites occupied from the Middle Neolithic and during the Final Neolithic, including a probable enclosure on Mont Beuvray. Complementary studies in the Arroux Valley confirm a large expansion of the habitat and the erection of menhirs during the Middle Neolithic. Discoveries relating to the Final Neolithic are less numerous and more limited. The very rare cultural indications suggest the presence of the Chasséen, Néolithique Moyen Bourguignon, several groups from the Final Neolithic and Campaniform both in Upper Morvan and the massif's peripheral valleys.

Zusammenfassung Über die Vorgeschichte des Morvan und insbesondere dessen Granitmassiv ist noch wenig bekannt. Zwischen dem Massiv des Morvan selbst und den angrenzenden Tälern der Flüsse Serein, Arroux, Alaine und Yonne weist der Kenntnisstand große Unterschiede auf. Die lithische Industrie einiger Fundplätze des Haut Morvan zeugt von ersten Siedlungsspuren im Mesolithikum und mehreren ab dem Mittel- und Endneolithikum besiedelten Höhengründungen, darunter eine mittelneolithische Einbegung auf dem Mont Beuvray. Zusätzliche Studien im Arroux-Tal bestätigen für das Mittelneolithikum neben der bedeutenden Siedlungsaktivität die Errichtung von Menhiren. Die das Endneolithikum betreffenden Entdeckungen sind weniger zahlreich und konzentrieren sich auf wenige Fundplätze. Die zu seltenen kulturellen Indizien weisen sowohl im Haut Morvan als auch in den das Massiv umgebenden Tälern auf die Präsenz des Chasséen und des Néolithique Moyen Bourguignon, zudem sind mehrere Gruppen des Endneolithikums und der Glockenbecherkultur bezeugt.

* CNRS, UMR 5594, ARTeHIS Archéologie, Terre, Histoire, Société, Université de Bourgogne-CNRS-Culture, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon, France. remi.martineau@u-bourgogne.fr

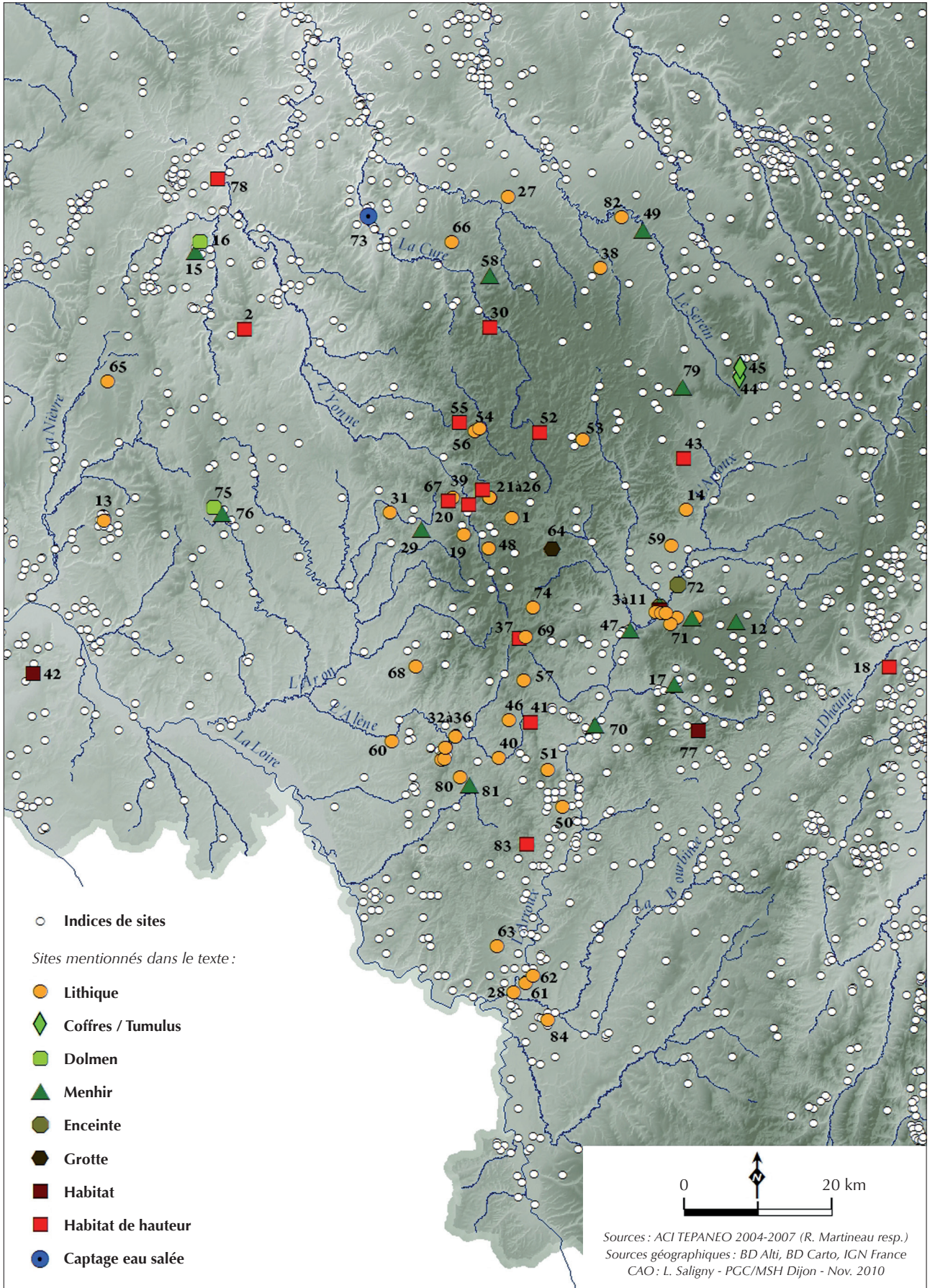
** Doctorant, UMR 5594, ARTeHIS Archéologie, Terre, Histoire, Société, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon, France. jimmydlinton@yahoo.fr

*** Membre associé UMR 5594, ARTeHIS Archéologie, Terre, Histoire, Société, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon et AR-GEO-LAB, Dôme 86, CH 2000 Neuchâtel, Suisse. affolterjs@bluewin.ch

**** PAIR, 2 allée Thomas Edison, ZA Sud - CIRSUD F, 67600 Sélestat, France. sebastien.francisco@pair-archeologie.fr

***** Maison des Sciences de l'Homme, UMS 2739, CNRS, Université de Bourgogne, 6 bd Gabriel, 21000 Dijon France. laure.saligny@u-bourgogne.fr

***** Doctorante, Laboratoire Chrono-Environnement -UMR CNRS 6249, Université de Franche-Comté, UFR SLHS, 30 rue Mégevand, 25030 Besançon Cedex, France. lyse.b@wanadoo.fr



Le Morvan est une vaste région située au cœur de la Bourgogne et partagée entre quatre départements. Cette région est avant tout un massif ancien très érodé, culminant à 901 m d'altitude, où prennent naissance d'importantes rivières telles que l'Yonne ou la Cure. Dans le Morvan, les sites attribués au Néolithique semblent peu nombreux. Ce faible nombre de sites est en partie dû à la très faible activité de recherche en archéologie préventive dans cette région, corrélée à la faible urbanisation de cette zone montagneuse très boisée.

Le Morvan constitue ainsi une très grande région dans laquelle les connaissances sur le Néolithique sont aujourd'hui extrêmement lacunaires, voire inexistantes. Les modalités d'occupation, les périodes et les cultures archéologiques y sont largement méconnues.

Il faut dire que le Néolithique du Morvan a jusqu'à présent suscité assez peu d'intérêt de la part des néolithiciens. Quelques travaux ponctuels, déjà anciens, ont abordé la question du Néolithique dans cette région (MARLOT, 1908 ; DESFORGES, 1910 ; JOLY, 1972 ; OLIVIER, 1972). Cette recherche ne prétend pas constituer une présentation

exhaustive du Néolithique du Morvan et de ses marges. L'objectif est davantage de présenter quelques études de mobiliers replacés dans leur contexte régional afin de mieux définir l'occupation de cet espace au Néolithique, les périodes concernées et le cadre culturel.

Pour des raisons géologiques évidentes, le massif du Morvan ne renferme aucun gisement de silex. Comme nous allons le voir, des occupations néolithiques y sont néanmoins attestées, ce qui sous-entend que du silex y a été apporté, soit sous forme de matière première, soit sous forme de nucléus, soit sous forme d'outils. La problématique de l'exploitation des gîtes de silex en périphérie du massif du Morvan constitue donc une question récurrente pour l'étude du Néolithique de cette région.

La pérennité des occupations est également une question fréquente. La richesse de l'écosystème permet en effet aisément d'imaginer, mais sans aucun argument, que ce massif ait pu être un lieu attractif, un territoire de chasse occupé seulement lors de petites haltes ou une zone privilégiée pour le pastoralisme, notamment dans les vallées qui pénètrent dans le massif. La question de l'occupation

N°	Commune	Lieu-dit	N°	Commune	Lieu-dit
1	Arleuf	Les Brenets/Télégraphe	43	Marcheseuil	La Montagne de Bard
2	Asnan	Montgué	44	Marcilly-Ogny	Le Champ du Saule
3	Autun	Les Grands Champs	45	Marcilly-Ogny	Les Champs d'Aniers
4	Autun	Pierrefitte	46	Millay	
5	Autun	La Genetoye	47	Monthelon	La Grande Corvée
6	Autun	Le Champ Saint-Martin	48	Montignion	
7	Autun	Quartier du Moulin	49	Montigny-St-Barthélémy	cimetière de l'Église
8	Autun	La Verrerie	50	Montmort	L'Aubépin
9	Autun	La Folie	51	Montmort	Corcelles
10	Autun	Faubourg de Breuil	52	Moux-en-Morvan	Îlot Cerney
11	Autun	Saint-Jean-le-Grand	53	Moux-en-Morvan	Les Branlasses
12	Auxy	La Grande Pierre	54	Ouroux-en-Morvan	Souclot
13	Balleray	Lupy	55	Ouroux-en-Morvan	Mont Chanson
14	Barnay		56	Ouroux-en-Morvan	Savelot
15	Breugnon	Pierre Fiche	57	Poil	Le Heureau
16	Breugnon	Pierre qui Vire	58	Quarré-les-Tombes	La Roche des Fées
17	Broye	Charmot	59	Reclesne	Les Bruyères/La Chaume du Bois
18	Chassey-le-Camp	La Redoute	60	Remilly	Le Champ de l'Étang
19	Château-Chinon	Le Champlin	61	Rigny-sur-Arroux	Le Plateau de Volgu
20	Chatin	Le Belvédère	62	Rigny-sur-Arroux	Geugnon
21	Corancy	L'Huis l'Abbé/La Chenée	63	Rigny-sur-Arroux	La Commanderie
22	Corancy	Pont-Charrot	64	Roussillon-en-Morvan	Le Mont Robert
23	Corancy	Chaumotte	65	St-Bonnot	
24	Corancy	Outron	66	St-Germain-des-Champs	
25	Corancy	Roche du Pas d'Aru	67	St-Hilaire-en-Morvan	Le Montiaux/Belvédère
26	Corancy	Le Fou de Verdun	68	St-Honoré-les-Bains	
27	Cussy-les-Forges	Presles	69	St-Léger-sous-Beuvray	Porte du Rebout
28	Digoin	Neuzy	70	St-Nizier-sur-Arroux	Le Chafaud
29	Dommartin	La Pierre de Montbracon	71	ST-Pantaléon-Autun	Les Renaudiots/La Pierre des Sarrazines
30	Dun-les-Places	Le Vieux Dun/Champs de La Barre	72	St-Pantaléon-Autun	Le Champ de La Justice
31	Dun-Sur-Grandry		73	St-Père-sous-Vézelay	Les Fontaines Salées
32	Fléty	La Roche	74	St-Prix	
33	Fléty	La Combe	75	St-Saulge	La Pierre du Sacrifice
34	Fléty	Le Champ-Seignon	76	St-Saulge	Le Bourras
35	Fléty	La Grande Ouche de Chanoux	77	St-Symphorien-de-Marmagne	Source de Grisy
36	Fléty		78	Surgy	Les Roches de Basseville
37	Glux-en-Glenne		79	Sussey	Pierre Pointe
38	La Roche-en-Brenil		80	Tazilly	Chigy/Le Champ de la Pierre
39	Lavault-de-Fretoy	Le Fou de Verdun	81	Tazilly	Les Brûles
40	Luzy	La Rue de La Croix	82	Thoste	Beauregard
41	Luzy	Mont Dône	83	Uxeau	Le Mont Dardon
42	Magny-Cours	La Grande Prison 1	84	Vitry-en-Charollais	

Fig. 1. Carte de localisation des sites néolithiques mentionnés dans le texte. En gras, les 16 sites ayant fait l'objet d'une étude présentée dans cet article.

permanente et durable de ce milieu ou de son exploitation temporaire reste pour le moment en suspens. Les modestes études de cette contribution ont pour objectif de faire le point sur les connaissances actuelles et de montrer les potentialités de recherche offertes par cette région.

Une carte de répartition des indices de sites, découvertes isolées et sites néolithiques dans le Morvan et ses marges (fig. 1) permet de mettre en évidence le faible nombre des occupations, presque toutes concentrées dans la moitié sud. Il semble que la partie nord ait été encore moins prospectée que le sud du massif. On observe que les franges nord-ouest (vallées de l'Yonne et de La Cure), nord-est (vallée du Serein), sud-est (vallée de l'Arroux) et sud (vallée de l'Alène) présentent toutes un grand nombre de sites néolithiques dont les caractéristiques sont dans l'ensemble mieux connues que dans le massif du Morvan (fig. 1). Ce constat avait déjà été effectué en 1910 par A. Desforges qui signalait, au travers de son inventaire des nombreuses haches polies découvertes dans le Morvan, que ce massif n'était pas une terre inhabitée à l'époque préhistorique.

A contrario, la vallée de l'Yonne a fait l'objet d'un très grand nombre de fouilles qui, bien que partiellement publiées, ont permis d'acquérir une très bonne connaissance des différentes cultures archéologiques. Dans la partie aval de la vallée de l'Yonne, l'occupation néolithique contraste très fortement avec la zone dans laquelle elle prend sa source, où la majeure partie des connaissances provient de découvertes de surface réalisées lors de prospections pédestres. Les fouilles concernant le Néolithique y ont été extrêmement rares.

Le Morvan a fait l'objet d'une recherche documentaire assez systématique dans le but de constituer un inventaire. Celui-ci a été réalisé grâce à une base de données élaborée sur FileMaker Pro, dans le cadre d'un programme destiné à croiser les données archéologiques et environnementales du Morvan au Néolithique (MARTINEAU *et alii*, 2007). Les régions ont été prises en compte et étudiées de manière inégale. L'exhaustivité a été recherchée pour le massif du Morvan, un examen approfondi a été entrepris pour la vallée de l'Arroux, tandis que les autres vallées périphériques n'ont fait l'objet que de recherches bibliographiques. À partir de l'inventaire, quelques sites du massif du Morvan et de la vallée de l'Arroux notamment, dont le matériel était accessible, ont été étudiés en détail. Le mobilier a été dessiné et photographié. Le silex a été pétrographiquement caractérisé. La méthode de détermination est basée sur l'identification des microfaciès sédimentaires dans les silex, investigation que l'on peut mener sans constituer de lames minces destructrices (AFFOLTER, 2002). Les numéros de type renvoient à la lithothèque établie par J. Affolter. Tout le mobilier qui a été étudié est déposé au Centre archéologique du Mont Beuvray, sauf celui des « Grands Champs » à Autun et du « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon qui sont conservés au Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun (collection Creusaton) et pour ce dernier site en partie aussi au Musée Rolin à Autun.

Dans une première partie, nous décrivons les contextes de découverte et les études de mobilier réalisées dans le massif du Morvan. Nous développerons ensuite les occupa-

tions de la vallée de l'Arroux et des environs d'Autun, avant de proposer quelques comparaisons avec les autres vallées adjacentes du Morvan, la Bourbince, l'Alène, la moyenne vallée de l'Yonne et la vallée du Serein.

1. LE MASSIF DU MORVAN

1.1. *Le Mont Beuvray à Saint-Léger-sous-Beuvray (Saône-et-Loire – Nièvre)*

Les découvertes d'objets néolithiques ont pour la plupart été effectuées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, notamment par J.-G. Bulliot. « M. Bulliot, dans ses fouilles de l'oppidum de Bibracte (Mont-Beuvray), a trouvé, au Champlin, la partie la plus élevée, une réunion d'objets de l'âge de la pierre polie, haches en roches variées, flèches à pédoncules, triangulaires ou losangiques, grattoirs, éclats, couteaux, meules dormantes, percuteurs criblés de meurtrissures et galets arrondis ayant servi de molettes » (GADANT, 1908). Ainsi, déjà connue de longue date, l'existence d'une occupation néolithique sur le Mont Beuvray a été redécouverte plus récemment par J. Gran-Aymerich (1989). Les lieux de découverte d'objets néolithiques se répartissent sur l'ensemble du mont (fig. 2).

Le Col du Rebout

Plus récemment, la fouille de la nécropole antique du « Col du Rebout », au pied du Mont Beuvray, a permis la mise au jour d'une série lithique dont l'absence d'éléments très caractéristiques empêche une attribution chrono-culturelle certaine. La série (570 pièces) est relativement homogène, tant du point de vue des matériaux que des productions, mais les pièces retouchées sont malheureusement très rares. On peut toutefois noter la présence de quelques grattoirs sur éclats, de quelques lamelles à retouches (bi)latérales marginales irrégulières, d'un fragment de lamelle appointée par retouches bilatérales et d'un couteau (fig. 3), dont l'absence d'encoche basales, qui peut être due à la fracture proximale, interdit l'attribution au type de « Rouffignac », typique du Mésolithique (ROZOY, 1978). Les productions lamellaires et d'éclats de petit module sont largement dominantes avec des nucléus de types très divers : plan de frappe unique ou deux plans de frappe opposés, discoïde, à débitage lamellaire périphérique, ou semi-conique à débitage enveloppant (fig. 4). Les supports extraits des nucléus lamellaires sont déficitaires dans la série. Les lamelles présentes sont courtes, souvent torsos et courbes, les talons les plus fréquents sont punctiformes ou linéaires. Tous ces éléments sont très ubiquistes et pourraient aussi bien être attribués au Néolithique qu'au Mésolithique. Les nucléus sont par exemple comparables à certains exemplaires des ensembles mésolithiques R2 et R3 de Ruffey-sur-Seille dans le Jura (SÉARA *et alii*, 2002).

En écho à la rareté des gîtes de matières premières autour du site, ces artefacts ont été confectionnés dans des matériaux très divers. Cependant, les matières semblent toutes avoir été débitées au moins en partie sur le site ; en effet, on retrouve toutes les catégories d'objets en fonction de chaque type de silex.

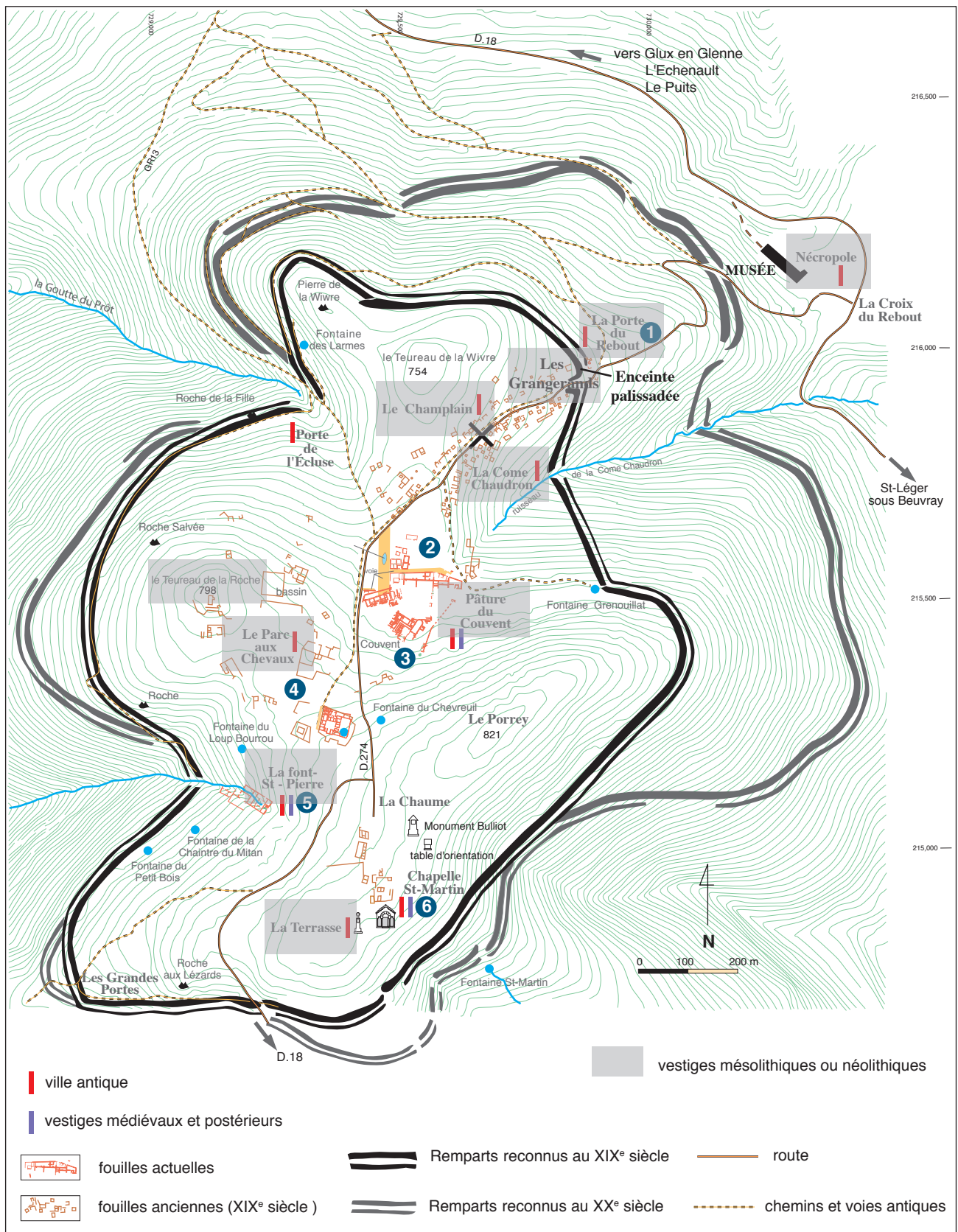


Fig. 2. Localisation des découvertes mésolithiques et néolithiques sur le Mont Beuvray.

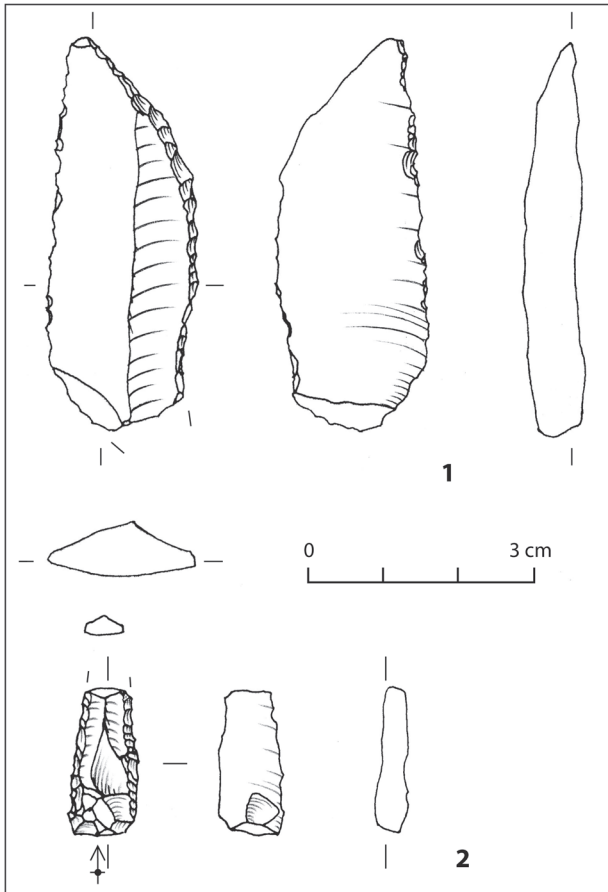


Fig. 3. Matériel en silex de la nécropole du « Col du Rebout » (Mont Beuvray). **1.** Couteau à dos (B992-16-196-8); **2.** lamelle à retouches bilatérales (B992-16-304-16). Dessins J. Linton et M. Brunet.

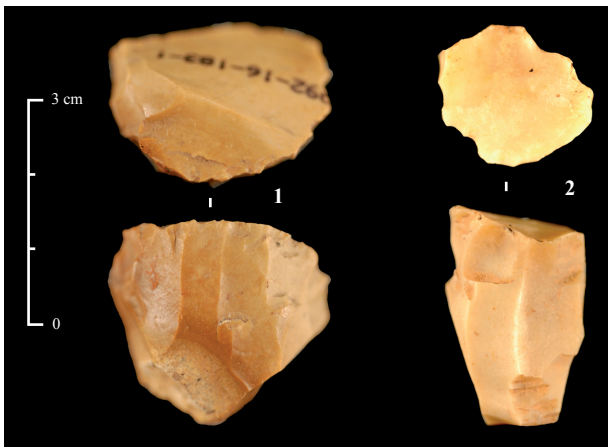


Fig. 4. Nucléus de la nécropole du « Col du Rebout » (Mont Beuvray). **1.** Nucléus à lamelles irrégulières à débitage enveloppant semi-conique (B992.16.183.1); **2.** nucléus à lamelles à débitage périphérique (B 992.16.200.33). Photo J. Linton.

Outre le quartz et la fluorite, treize types de silex différents ont été identifiés, parmi lesquels deux variétés du Bassin parisien sont attestées : silex de Meusnes (type 139) et silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny (type 723). Ce dernier apparaît ici sous la forme

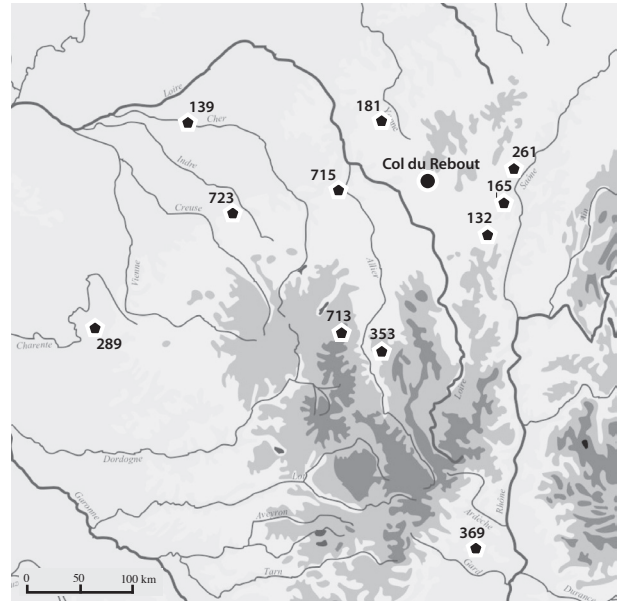


Fig. 5. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site du « Col du Rebout » à Saint-Léger-sous-Beuvray. 132 : Azé; 139 : Meusnes; 165 : Sennecé-lès-Mâcon; 181 : région du Bazois; 261 : Mellecey-Forêt de Marlou; 289 : Cellefrouin; 353 : Limagne ? 369 : Collorgues; 713 : Madriat, Boudes; 715 : Gannay-sur-Loire; nord-est Roannais; 723 : Le Grand-Pressigny.

d'une lamelle dont le débitage n'a rien à voir avec les méthodes de production laminaire du Néolithique final. On sait que le silex du Grand-Pressigny est exploité depuis le Paléolithique (PRIMAULT, 2003).

Parmi les variétés régionales, on trouve du silex du Bazois (type 181), de la Côte chalonnaise (type 261) et du Mâconnais (types 132 et 165) (fig. 5). Deux types de silex lacustres provenant des Limagnes et de la vallée de l'Allier ont été reconnus (types 713 et sans doute 353), le silex du Roannais est aussi présent (types 715 et 716) ainsi que deux variétés provenant des contreforts occidentaux du Massif central (types 289 et probablement 520). Un éclat en silex de Collorgues (type 369) complète cet inventaire des matières premières et constitue à notre connaissance le point de diffusion le plus septentrional pour le silex du Ludien du bassin de Collorgues. Comme pour la lamelle en silex du Grand-Pressigny, ce matériau est essentiellement connu pour avoir été exploité au Néolithique final (REMICOURT *et alii*, 2009).

Il semble y avoir ici une superposition de deux systèmes d'approvisionnement : pièces uniques fabriquées pour la plupart à partir des matériaux lointains d'une part, recours à des ressources régionales variées d'autre part, absence de matières issues de distances intermédiaires, alors qu'elles existent.

La Porte du Rebout

Les fouilles du rempart de la « Porte du Rebout », sur l'oppidum du Mont Beuvray (Bibracte), ont mis au jour une tranchée de 1 m de profondeur, à section en U et parois verticales, présentant une succession de trous de poteau de 25 cm de diamètre, espacés régulièrement, pouvant attester

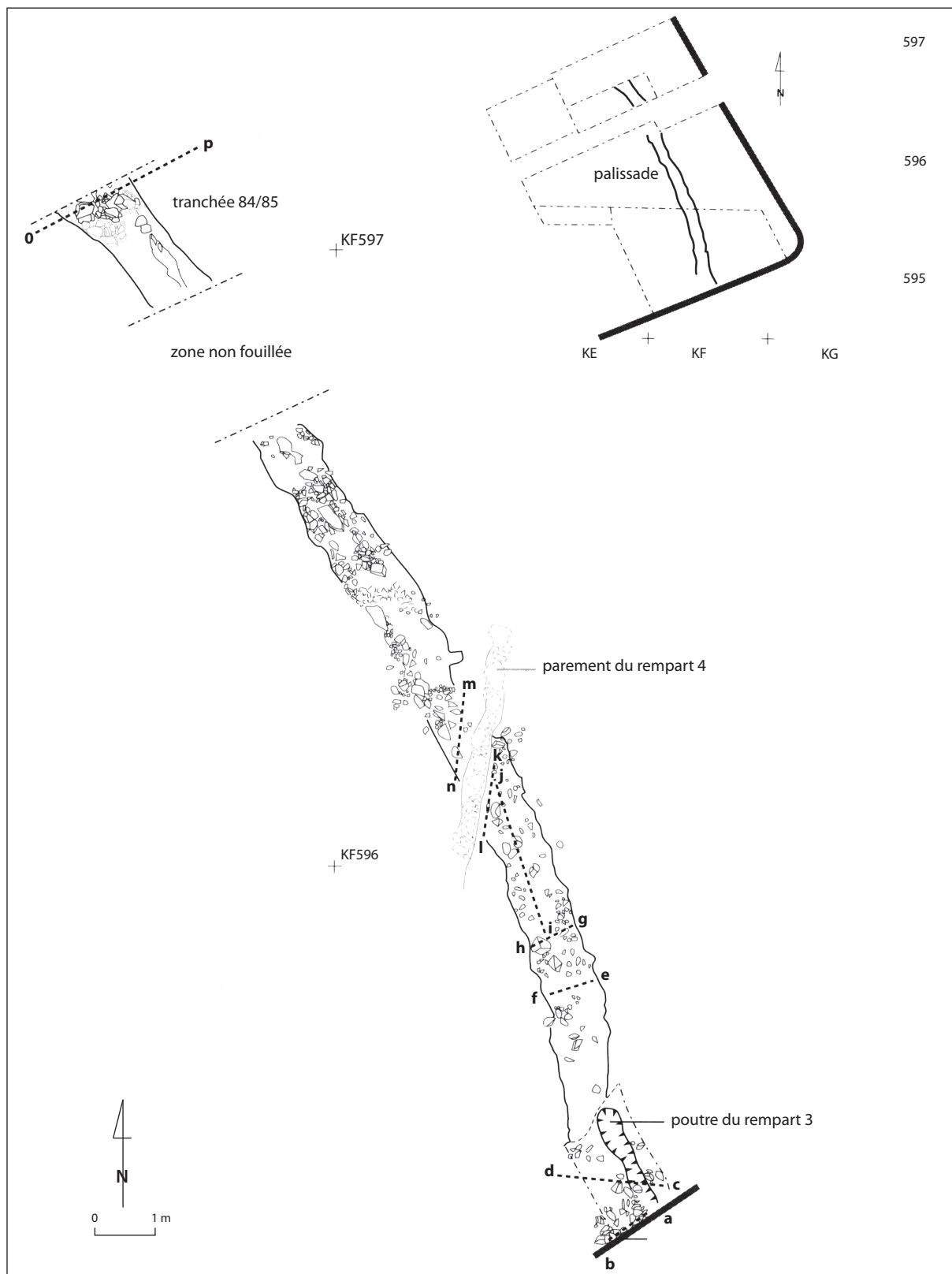


Fig. 6. Tronçon de l'enceinte néolithique de la « Porte du Rebout », bastion nord, sur le Mont Beuvray, à Saint-Léger-sous-Beuvray (d'après BUCHSENSCHUTZ et alii, 1999).

la présence d'une « palissade » en bois (BUCHSENSCHUTZ et alii, 1999) (fig. 6). Ces structures pourraient s'apparenter à un tronçon d'enceinte, recoupé par les constructions

liées au rempart gaulois. Si les charbons de bois prélevés dans les trous de poteau de l'enceinte sont bien contemporains des structures, ils datent alors ce tronçon d'enceinte.

Ces trois datations ^{14}C (Ly-5358 : 6535 à 5880 cal. BC, Ly-5356 : 5421 à 4602 cal. BC, Ly-5359 : 4467 à 3803 cal. BC) (BUCHSENSCHUTZ *et alii*, 1999) couvrent une large période, entre 6535 et 3803 cal. BC, allant de la fin du Mésolithique au Néolithique moyen II. La date la plus ancienne est antérieure au Néolithique ancien et pose un problème d'interprétation, à moins qu'on ne la rattache à une occupation de la fin du Mésolithique, ce qui ne serait pas en contradiction avec la série lithique de la nécropole du « Col du Rebout ». Les deux autres dates, bien qu'elles ne se recoupent pas, permettent de proposer d'attribuer ce tronçon d'enceinte au Néolithique moyen I. Les structures n'ont livré aucun mobilier, à l'exception d'un éclat cortical de silex. Une hachette en roche dure verte et treize silex taillés, dont des micro-denticulés, ont en revanche été recueillis à proximité dans les différentes structures du rempart gaulois (BUCHSENSCHUTZ *et alii*, 1999) (fig. 7). Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner cette petite série. Ce mobilier atteste assez clairement, comme pour l'ensemble du Mont Beuvray, que les couches néolithiques ont été remaniées par les occupations ultérieures.

Autres découvertes sur le Mont Beuvray

La présence de centaines de silex taillés sur l'ensemble du Mont Beuvray (Le Champlain, Champs de Foire, Temple, Fontaine Saint-Pierre, Parc aux Chevaux, Pâturage du Couvent, Forges de La Côme Chaudron, Maison du Péage...) (fig. 2) incite à penser que les vestiges d'une ou plusieurs occupations néolithiques ont été perturbés par les nombreux aménagements et constructions de La Tène et des époques ultérieures. En effet, les fouilles portant sur les occupations de l'Âge du Fer et romaines du Mont Beuvray ont presque systématiquement mis au jour du matériel lithique taillé ou poli du Néolithique, dans des contextes postérieurs à cette période. Les éléments typologiques caractéristiques sont malheureusement peu nombreux (fig. 8 et 9). Ce ne sont quand même pas moins de treize haches polies ou fragments, en roches variées (pyroxénite, jadéite, pépite-quartz, roches vertes indéterminées), issues de fouilles anciennes et récentes, qui ont pu être répertoriées et documentées (fig. 10 et 11).

Un fragment mésial de petite lame brute en silex oligocène de provenance méridionale (Sanilhac-La-Lauzas, type 252, fig. 9, n° 7) et une grande bitroncature triangulaire à retouche directe abrupte en silex de Meusnes (type 139, fig. 9, n° 6) constituent des indices d'occupation du Néolithique moyen I. La bitroncature est considérée comme un indice d'occupation du Néolithique moyen I ou du Néolithique récent car à notre connaissance ce type d'armature est inconnu au Néolithique moyen II dans les régions limitrophes (THEVENOT, 2005 ; AUGEREAU, 2004). L'attribution de cette armature à tranchant transversal au Néolithique récent nous semble moins vraisemblable compte tenu des autres éléments présents. Sur le Mont Beuvray a également été découvert un nucléus à lamelles qui ne surprendrait pas dans un contexte chasséen (fig. 12).

En revanche, un poignard en silex du Grand-Pressigny (fig. 13) atteste clairement la fréquentation de « La Côme Chaudron 18 » au cours du Néolithique final. Un tesson

de poterie attribué au Campaniforme ou au Cordé (GUILLAUMET, 2003) a été découvert par J. Bulliot en 1878, sous la chapelle, non loin du sommet du Mont Beuvray, au lieu-dit « Loges D. N. S. Champs de Foire » (Musée Rolin, Autun, n° BA 5627). Il s'agit d'un col rentrant présentant un décor d'impressions circulaires réalisées à l'aide d'une tige végétale dans la pâte humide avant le brunissage de la surface. Ce tesson est plus probablement attribuable au Hallstatt D et plus précisément à la fin du Hallstatt (entre la fin du V^e siècle et la première moitié du IV^e), ou au tout début de La Tène ancienne (communication orale Régis Labeaune). Il existe en effet un tesson comparable à Vix « Le Mont Lassois » (ML n° 421) (BARDEL, 2009, pl. 25).

Il faut noter la singulière présence dans les collections anciennes du musée Rolin de onze nodules de silex de la craie, décimétriques, qui présentent seulement un ou deux négatifs d'enlèvement, correspondant probablement à des tests du matériau (fig. 14). Sept d'entre eux sont issus pour l'essentiel des formations coniaciennes de la vallée de l'Yonne (type 112) ; cependant, trois autres pourraient provenir du Coniacien d'Aquitaine (type 734), et le dernier est issu du Roannais (type 716). La présence de ces petits blocs de matière première est très intéressante en terme de statut du site. Il apparaît en effet ainsi qu'il existait une importation directe de matière première dans le but de produire des outils sur place ou de la redistribuer localement, comme l'atteste également le nucléus à éclats, encore exploitable, en silex de la région d'Angoulême (type 182).

L'éventail de matières premières reconnues dans ces diverses petites séries du Mont Beuvray est plus large que celui de la série de la nécropole du « Col du Rebout ». Dix matières premières différentes ont ainsi pu être identifiées : silex campanien de la vallée de l'Yonne (type 112), silex de Meusnes (type 139), silex de la Côte chalonaise (type 261), silex du Mâconnais (type 165), silex du Roannais (types 716, 720 et 283) et une variété des environs d'Angoulême (type 182) (fig. 15). Il faut noter la présence d'une lame en silex oligocène méridional (type 252) ; cette matière première est d'ailleurs présente dans les ensembles chasséens de Chassey. Enfin, une pièce correspond à un échantillon géologique prélevé en son temps par Annie Masson, malheureusement transmis sans coordonnées précises et que nous ne sommes pas encore parvenu à localiser précisément (type 703, Charroire).

Les structures mises au jour, indiquant la présence d'une possible enceinte à fossés interrompus, les datations radiocarbone obtenues et les caractéristiques typologiques du matériel dispersé sur l'ensemble des sites permettent de proposer une possible fréquentation du Mont Beuvray dès le Mésolithique et une occupation du site de hauteur à partir du Néolithique moyen, perdurant au Néolithique final. Ceci n'a d'ailleurs rien d'étonnant car la plupart des sites de hauteur ont connu un tel rythme d'occupation.

1.2. Corancy (Nièvre)

Les sites de cette commune sont surtout localisés sur des hauteurs surplombant la vallée de l'Yonne. Plusieurs ne sont connus que par des prospections de surface.

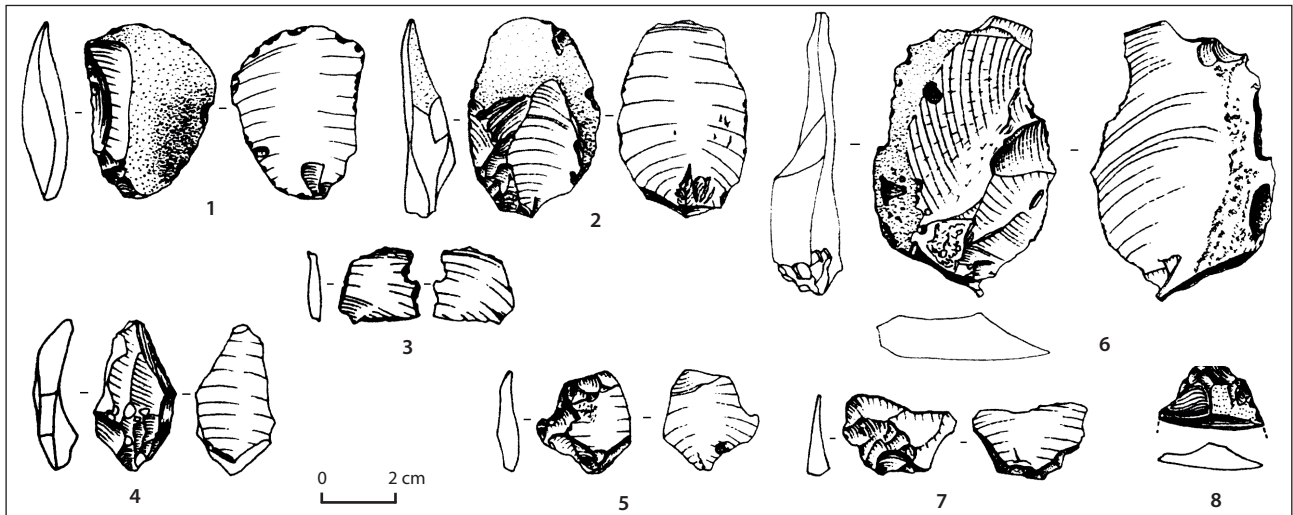


Fig. 7. Silex taillés découverts dans les structures du bastion nord du rempart gaulois de la « Porte du Rebout », sur le Mont Beuvray, à Saint-Léger-sous-Beuvray (d'après BUCHSENSCHUTZ et alii, 1999). **1.** Phase 1 nord (B986.5.27.41); **2.** phase 3 nord (B987.5.7.10); **3.** phase 4 nord (B987.5.31.18); **4.** phase 5 nord (B987.5.28.166); **5.** (B987.5.25.152); **6.** phase 7 nord (B986.5.14.420); **7.** (B986.5.14.421); **8.** phase 8 nord (B985.5.6.26).

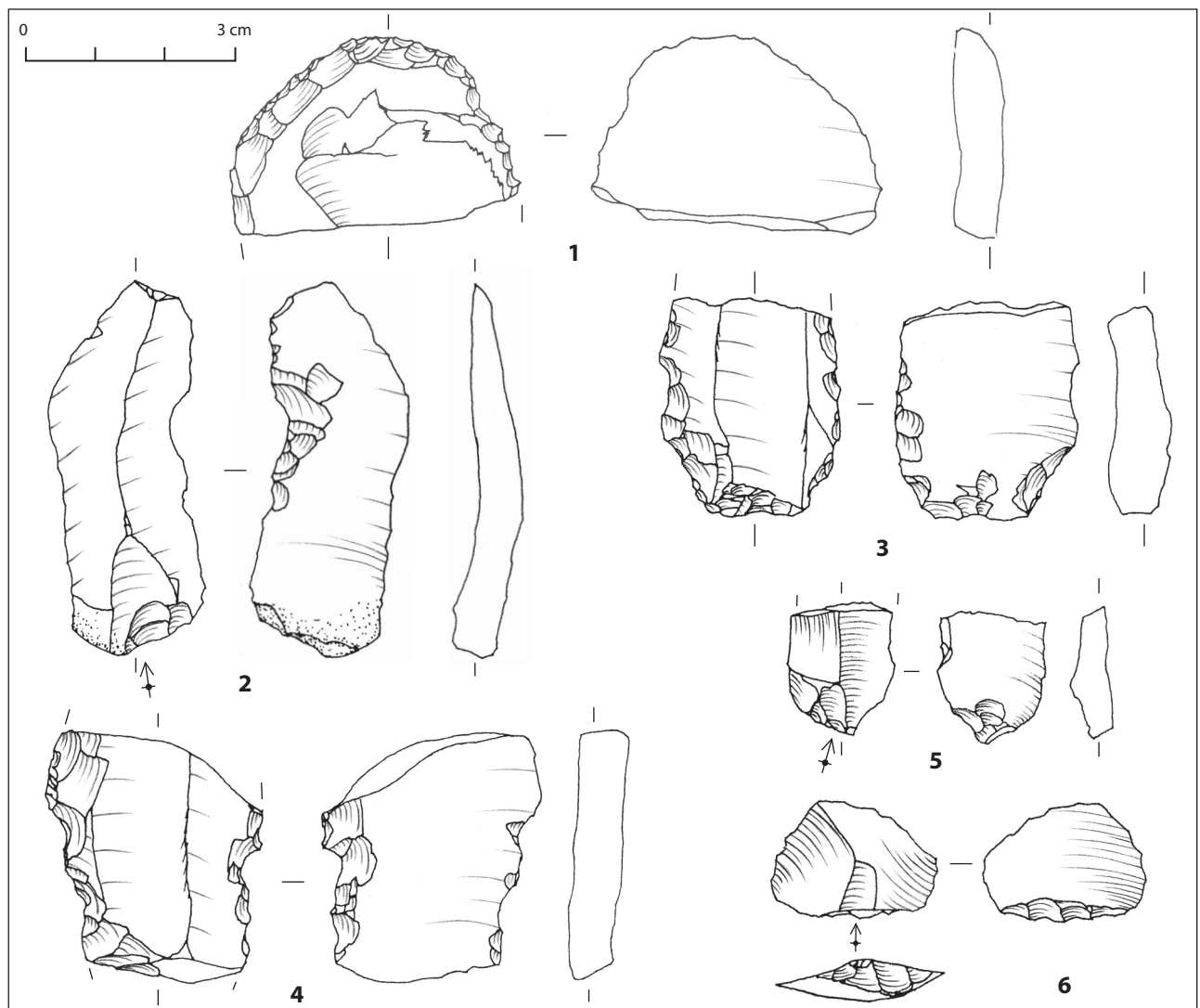


Fig. 8. Matériel en silex découvert sur le Mont Beuvray. **1.** Fragment distal de grattoir (Bib 01-519/30-837-2); **2.** lame à coche (MAN 24-241-5); **3.** fragment proximal de lame à retouche irrégulière (MAN 24-241-8); **4.** fragment mésial de lame à retouche irrégulière (MAN 24-241-1); **5.** fragment proximal de lamelle (MAN 24-216-1); **6.** petit éclat kombewa (MAN 34-261-2).
Dessins J. Linton et M. Brunet.

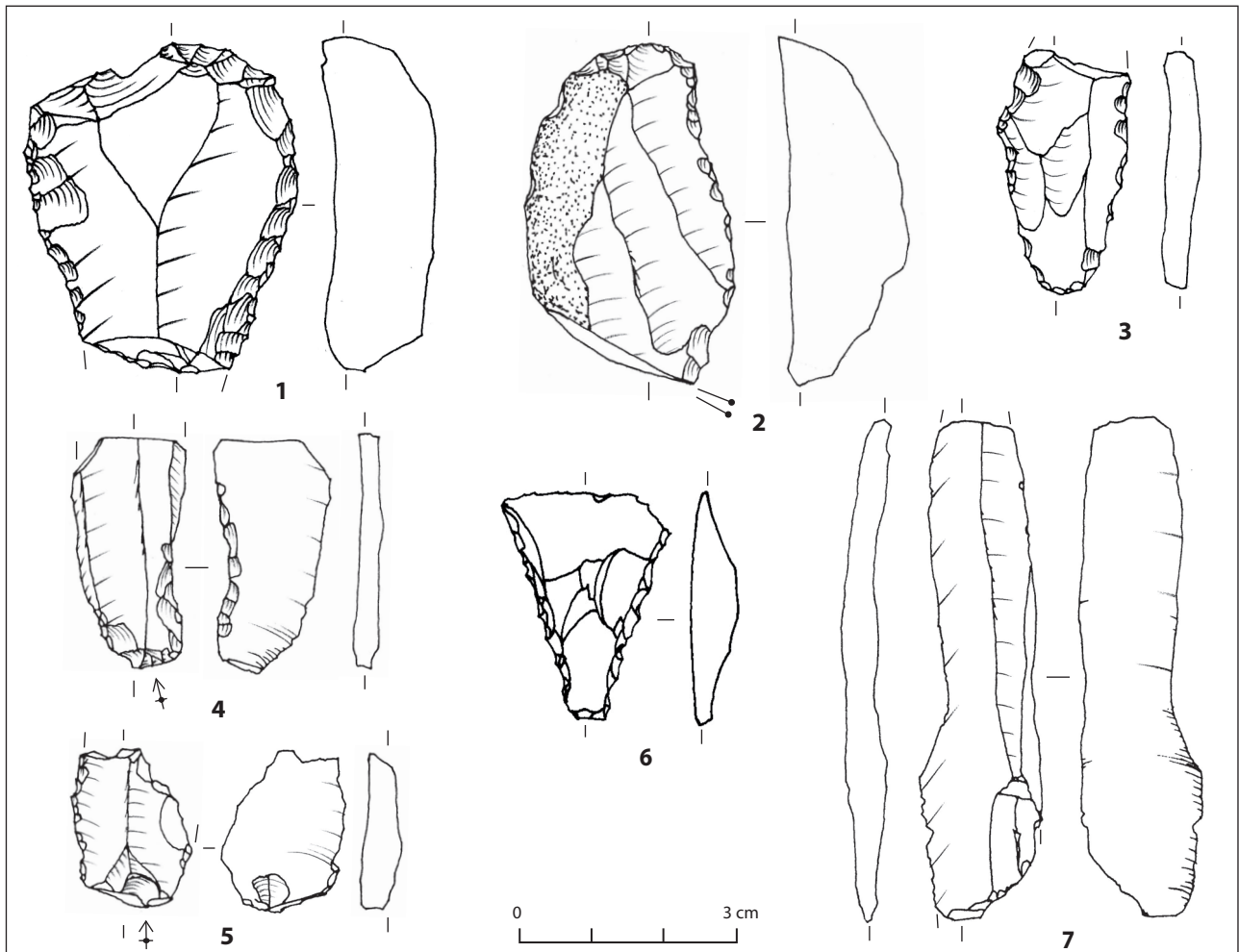


Fig. 9. Matériel en silex découvert sur le Mont Beuvray. 1-5. Pièces retouchées (R2831, R2807, R2847, R3051, R3052); 6. armature géométrique (R2822); 7. lame en silex oligocène (B995-9-1532). Dessins J. Linton et M. Brunet.

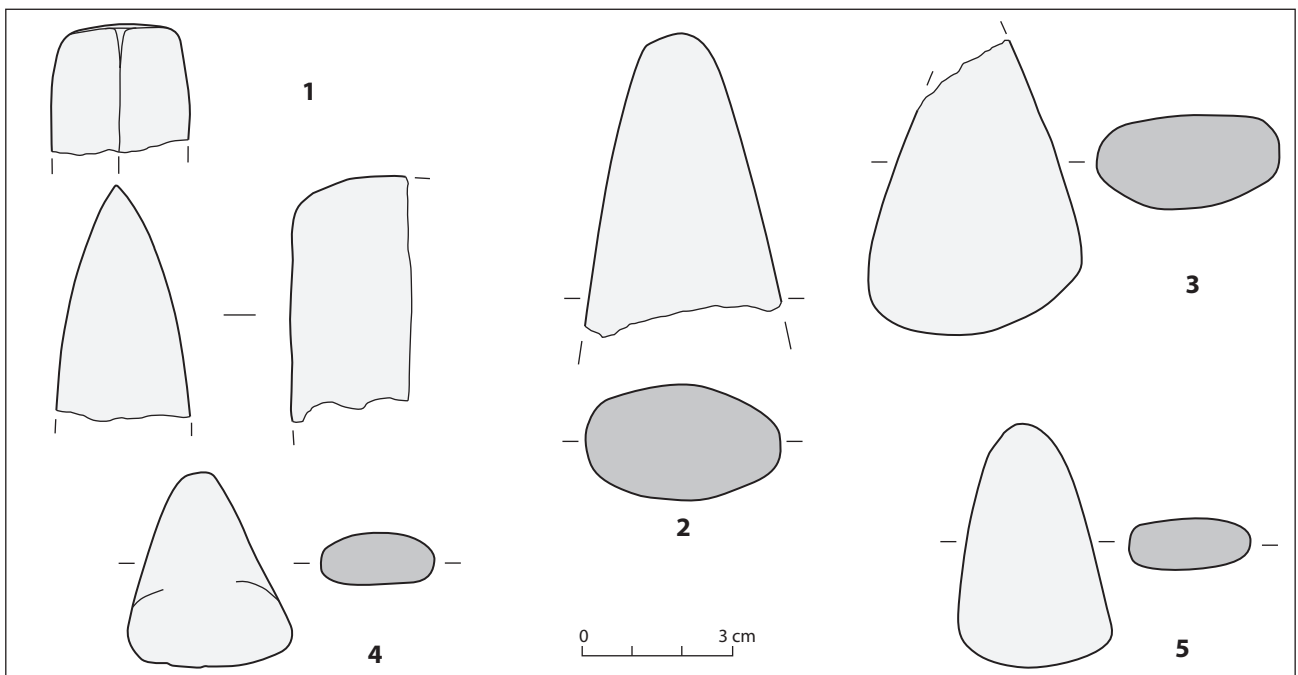


Fig. 10. Lames de haches polies découvertes sur le Mont Beuvray. 1. Pyroxénite (UF9701-3 2006); 2. jadéite (6942-2003); 3. roche verte indéterminée (B2003-38-24-1); 4. roche verte indéterminée (B2006-39-112-1); 5. roche verte indéterminée (B995-9-553-3). Dessins R. Martineau et J. Linton.

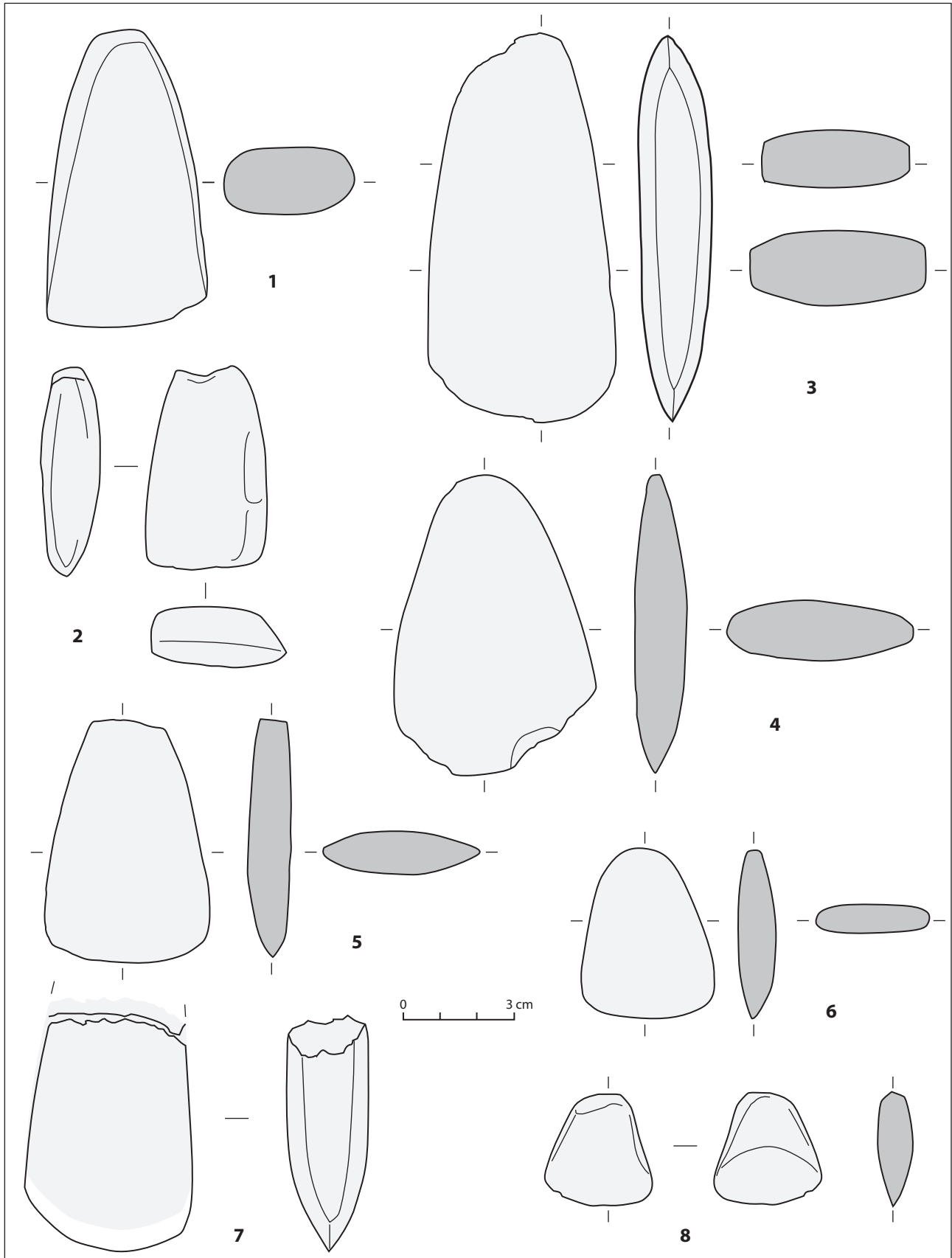


Fig. 11. Lames de haches polies découvertes sur le Mont Beuvray. **1.** Pépite-quartz (B996-5-541-1); **2-6.** roche verte indéterminée (B868-105-215-1, MAN 24240-1, MAN 24240-2, MAN 11121-1, MAN 11120-1); **7-8.** pyroxénite (R2804, R2814).
Dessins R. Martineau et J. Linton.

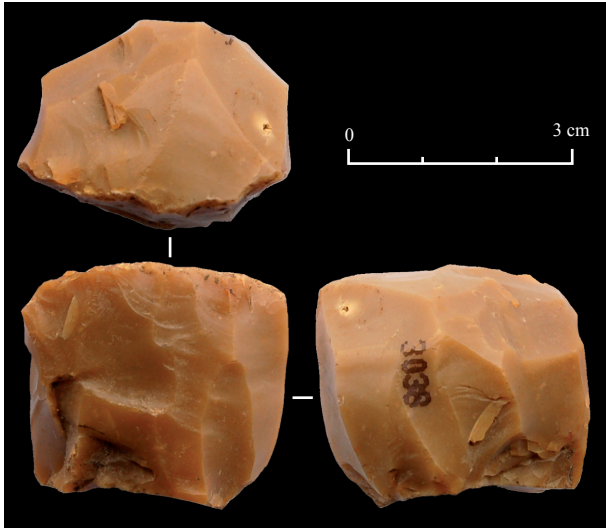


Fig. 12. Nucléus à lamelles du Mont Beuvray, lieu-dit inconnu (R3038). Photo J. Linton.



Fig. 13. Poignard en silex du Grand-Pressigny daté du Néolithique final. Mont Beuvray, Come Chaudron 18. Photo J. Linton.



Fig. 14. Blocs testés en silex de Paron (Yonne), découverts sur le Mont Beuvray (R2790 et R2816).

Outron

Les prospections sur le site d'« Outron » ont livré un nucléus plat à lamelles (type 330) et une lame à retouche bilatérale (type 182) qui pourraient témoigner d'une occupation chasséenne (fig. 16, n^{os} 1-3). Parmi les autres objets sans typologie caractéristique, cinq matières premières ont

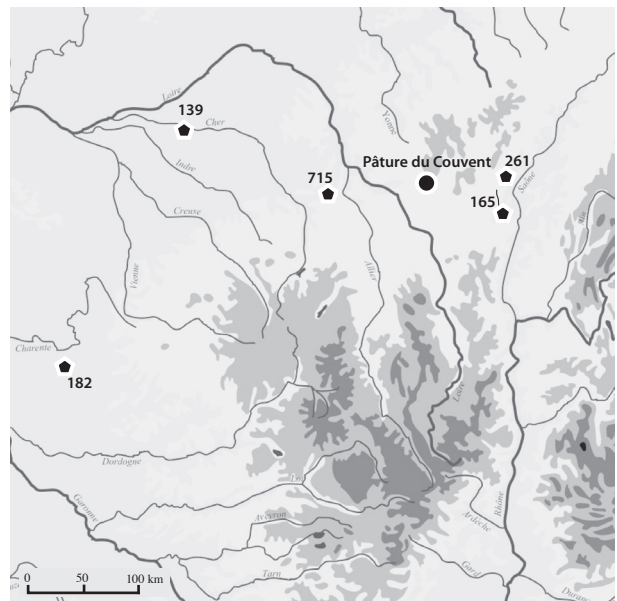
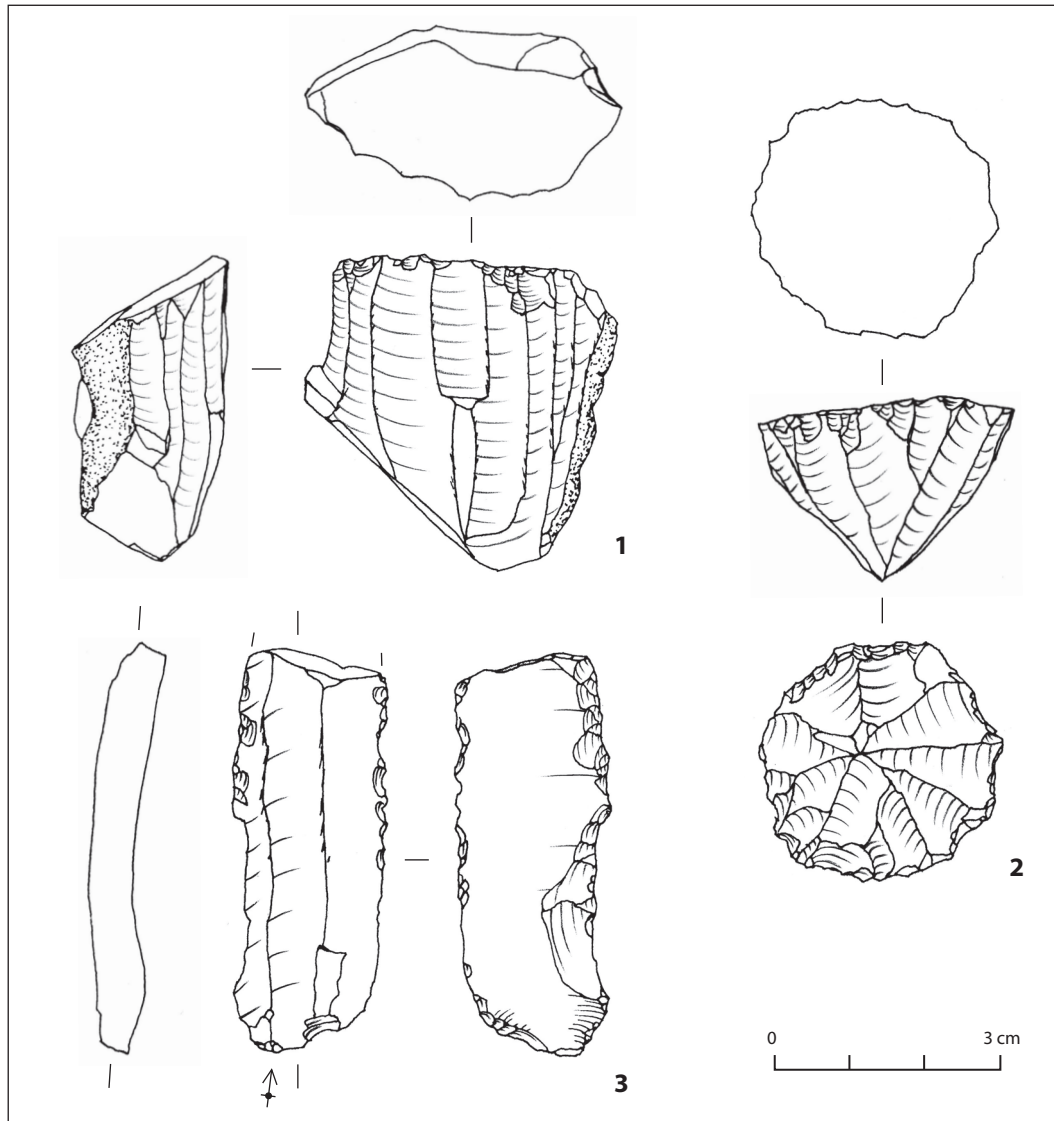


Fig. 15. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site de la « Pât. du Couvent » à Saint-Léger-sous-Beuvray. 139 : Meusnes ; 165 : Sennecé-lès-Mâcon ; 182 : Claix ; 261 : Mellecey-Forêt de Marlou ; 715 : Gannay-sur-Loire ; nord-est Roannais.

pu être identifiées : des silex de la Côte chalonaise (types 261 et 132), des silex issus de gîtes de la Combe d'Ain (type 330), deux variétés provenant d'Aquitaine (types 182 et 516) et des silex de Meusnes (type 139) (fig. 17).

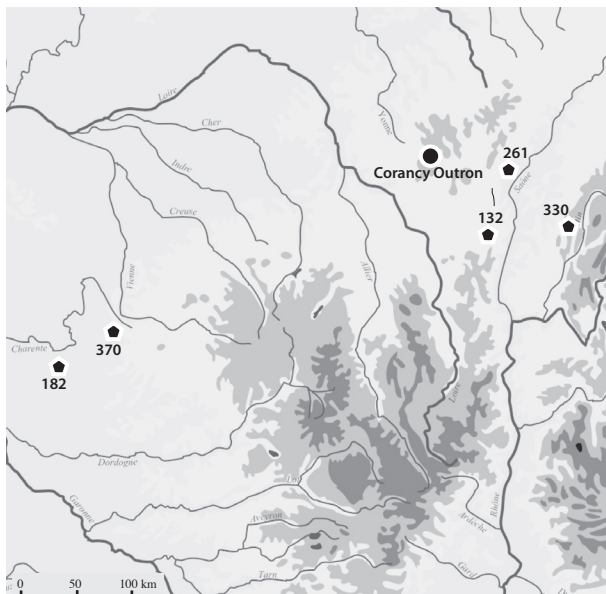
L'Huis l'Abbé

Le site de hauteur de « L'Huis l'Abbé » (OLIVIER, 1972) a livré un corpus lithique composé de plusieurs centaines



▲ Fig. 16. Matériel en silex du site d'« Outron » à Corancy.

1. Nucléus à lamelles à plan de frappe oblique ;
2. nucléus conique à lamelle ; 3. lame à retouche bilatérale irrégulière. Dessins J. Linton et M. Brunet.



◀ Fig. 17. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site d'« Outron » à Corancy. 132 : Azé ; 182 : Claix ; 261 : Mellecey-Forêt de Marlou ; 330 : Lains-Forêt de Coissonet ; 370 : Chantrezac.

de pièces. « La présence de tertres, de foyers profonds et la trouvaille de quelques silex chalcolithiques épars aux abords de ces foyers, semble établir, à l'exclusion de toute autre trouvaille mobilière et de toute autre structure, que cette première enceinte correspond à un enclos pastoral néolithique » (OLIVIER, 1963, p. 10). L'étude du mobilier permet de proposer une attribution au Néolithique moyen et, dans une moindre mesure au Néolithique final (fig. 18). Outre des silex provenant de Meusnes (type 139), dont une ébauche d'armature à pédoncule de la Côte chalonaise (type 261), ce site a livré une hache en silex du Roannais

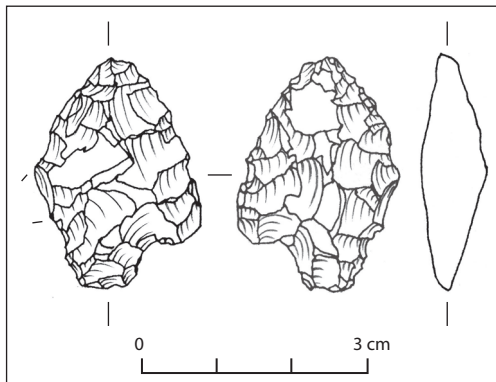


Fig. 18. Ébauche d'armature en silex de « l'Huis l'Abbé » à Corancy. Dessin J. Linton et M. Brunet.



Fig. 19. Ébauche de hache en silex de « l'Huis l'Abbé » à Corancy. Photo J. Linton.

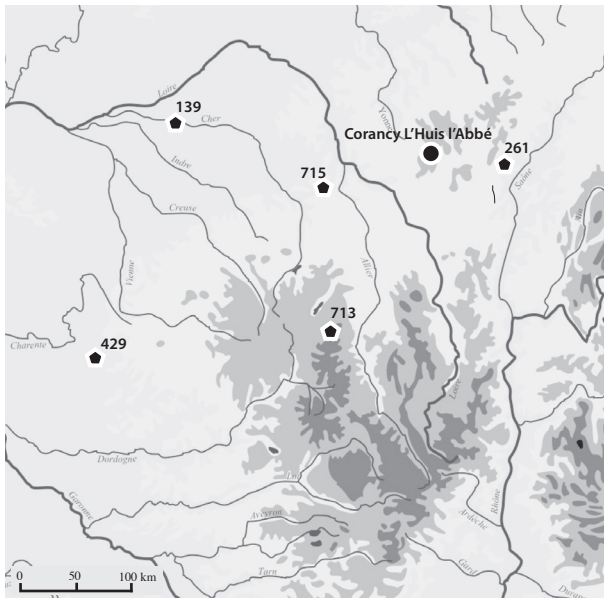


Fig. 20. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site de « l'Huis l'Abbé » à Corancy. 139 : Meusnes ; 261 : Mellecey Forêt de Marlou ; 429 : Mouthiers/Les Martins ; 713 : Madriat, Boudes ; 715 : Cannay-sur-Loire.

(type 716) (fig. 19) et un probable briquet en silex des Martins (Mouthiers en Charente, type 429) (fig. 20). Il faut signaler que ce dernier gîte a fait l'objet d'une exploitation au Néolithique final pour la production de grandes lames (CORDIER, 1957).

La présence d'ébauches d'outils sur ce site dépourvu de ressources locales de silex permet de supposer que la taille a été réalisée ailleurs, mais que le polissage devait être effectué sur le lieu d'utilisation.

La Roche du Pas d'Aru

Les deux pièces en silex présentes à la « Roche du Pas d'Aru » à Corancy sont une lamelle retouchée en silex de

type 353, qui est probablement originaire des Limagnes, et un nucléus issu de la Côte chalonnaise (type 261). Malheureusement, l'absence de datation précise et d'objets typologiques caractéristiques sur ce site ne permet pas de tenter une quelconque interprétation.

Pont-Charrot

Une pièce isolée issue de Chantrezac (type 516) a été retrouvée sur le site de « Pont-Charrot ». Ce fragment de nodule, peu parlant du point de vue typologique, ne permet pas de commentaire particulier.

Chaumotte

Le site de « Chaumotte » a livré quatre matières différentes, représentées par des éléments laminaires et des éclats sans caractères typologiques remarquables. Le silex de Meusnes (type 139) y côtoie celui de la Côte chalonnaise (type 261). Ils sont associés à quelques pièces en silex de Mur-de-Barrez (type 290) (BOULE, 1887). On relèvera la présence d'un fragment de cristal de fluorite, peut-être récolté à titre de curiosité. Des filons de fluorite sont signalés dans le Morvan, entre autres au pied du Mont Beuvray (GOURAULT, 1999, p. 62).

Grosmont

H. Marlot (1909, p. 137) y signale la présence d'emplacements noirâtres dans lesquels se trouvaient quelques silex, une pointe de flèche néolithique et des fragments de vases grossiers ornés de chevrons. Ce matériel n'a pas été retrouvé.

1.3. Îlot Cerney (ou Petite Île des Settons) à Moux-en-Morvan (Nièvre)

« L'Îlot de Cerney » à Moux-en-Morvan est situé au milieu du lac artificiel des Settons (JOLY, 1959, p. 99 ; JOLY, 1965, p. 81 ; JOLY, OLIVIER, 1972 ; OLIVIER, 1983). Avant la mise en eau du lac artificiel, il s'agissait en fait d'un site

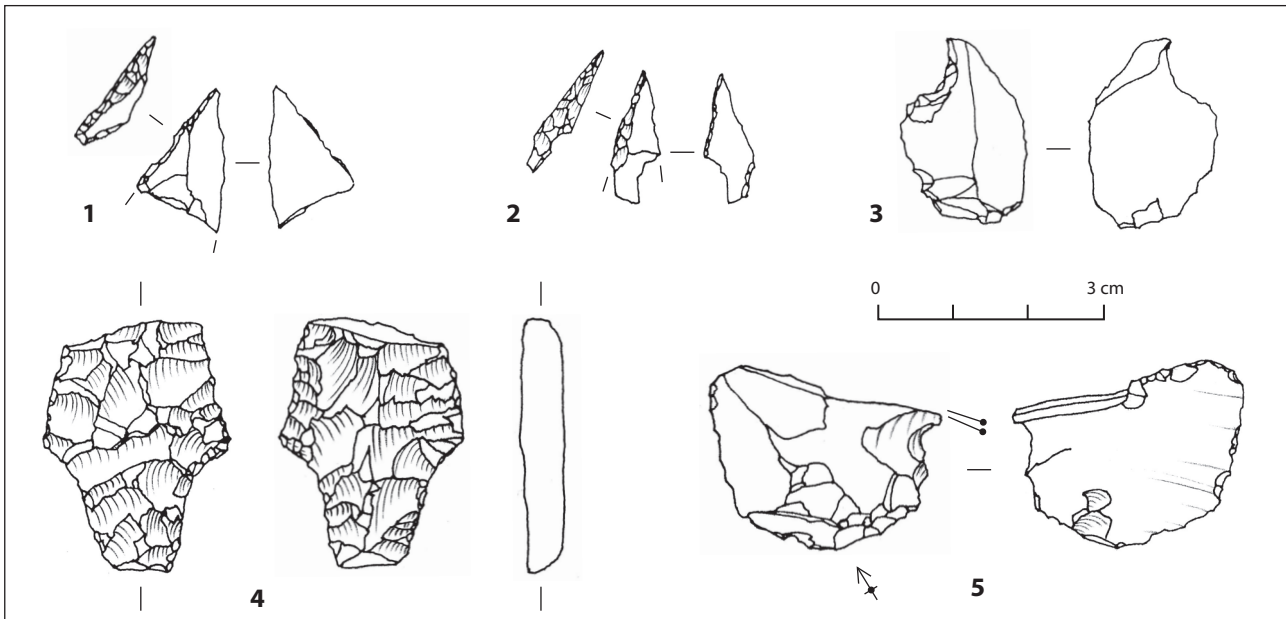


Fig. 21. Matériel en silex provenant de « l'Îlot Cerney » à Moux-en-Morvan. 1-2. Fragments de géométriques à retouche abrupte ; 3. microburin ; 4. fragment d'armature bifaciale à pédoncule large du Néolithique final ; 5. burin transversal sur éclat.

de hauteur. Cet « îlot » artificiel, appelé aussi « Petite Île des Settons », a livré plusieurs centaines de silex taillés néolithiques, dont une armature à pédoncule large (fig. 21, n° 4) qui témoigne d'une fréquentation à la fin du Néolithique. Dans ce corpus, deux éléments microlithiques en silex de Chantrezac et de Lains et un microburin proximal attestent une présence au cours du Mésolithique (fig. 21, nos 1-3 et 5). Le reste du matériel, peu caractéristique typologiquement, se compose essentiellement de lamelles courtes souvent courbes et torsés et de lames et éclats laminaires bruts ou à retouche irrégulière.

Huit variétés de silex se côtoient dans cette série. Les pièces attribuables au Mésolithique sont en silex de Lains (type 330), de Mellecey (type 261) et de Chantrezac (types 516 et 370), du Roannais (type 716), de l'Yonne (type 112, Paron), ainsi que du Bazois (type 181) (fig. 22).

La pointe de flèche attribuée au Néolithique final est en silex originaire de l'Yonne (type 112) (fig. 21, n° 4). Le reste de l'industrie comprend du silex de l'Yonne (type 112), mais aussi les variétés de la Côte chalonaise (type 261), du Mâconnais (type 165) et du Roannais (type 716). Enfin, on a aussi eu recours à un silex régional de mauvaise qualité (type 181).

Une autre pointe de flèche a été ramassée sur la rive droite du lac, à une centaine de mètres à l'ouest de la « pagode », au lieu-dit « Les Branlasses ». Il s'agit d'une pointe à pédoncule et ailerons caractéristique de la fin du Néolithique (ARNOUX, 1977). Cette découverte isolée confirme l'occupation du secteur au Néolithique final.

Sur le même site a été fouillée une structure circulaire bordée aux deux tiers par un mur en pierres sèches et par un fossé dans le tiers restant (OLIVIER, 1983, p. 243). Ce fossé présente une ouverture de 4 m de large. Cette structure circulaire est interprétée comme une habitation par l'auteur de la fouille. Il serait tentant de relier cette structure au matériel

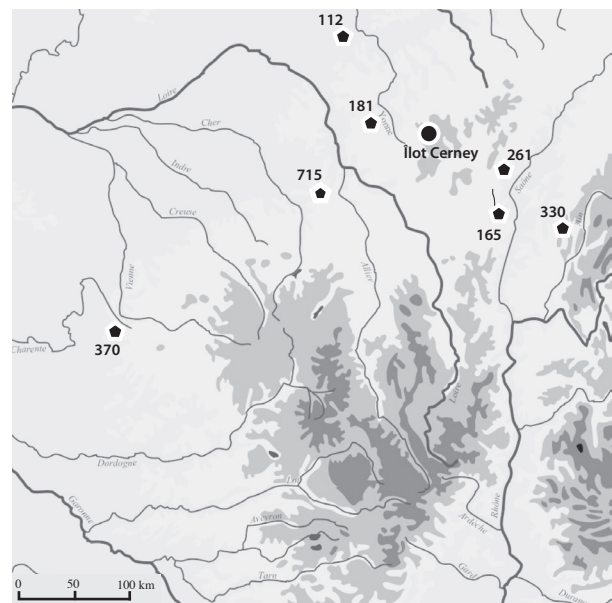


Fig. 22. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site de « l'Huis l'Abbé » à Corancy. 139 : Meusnes ; 261 : Mellecey Forêt de Marlou ; 429 : Mouthiers/Les Martins ; 713 : Madriat, Boudes ; 715 : Gannay-sur-Loire.

lithique découvert sur le site. Malheureusement, le contexte de fouille est trop peu précis pour le permettre. Il serait encore plus tentant de rapprocher cette structure circulaire compartimentée de celles qui ont été mises en évidence pour le Néolithique moyen, notamment à Orval (Cher) où l'un des deux bâtiments pourrait dater du Chasséen (VERJUX, 1998). Mais le peu de précisions apportées par les fouilles de « l'Îlot Cerney » empêche toute interprétation concernant le caractère néolithique de ce bâtiment.

1.4. Quelques autres sites du Morvan

Il existe également un site de hauteur avec éperon barré et rempart de pierres sèches au Fou de Verdun à Lavault-de-Fretoy (Nièvre) (OLIVIER, OLIVIER, 1969, notamment p. 152; OLIVIER, 1983), dont les occupations sont attribuables au Néolithique moyen et final à partir des quelques découvertes lithiques. Un seul éclat, en silex de la Côte chalonnaise (type 261), dont les gîtes sont tout proches, semble conservé.

Un autre site de hauteur, le « Vieux Dun/Champs de La Barre » à Dun-les-Places (Nièvre), constitue un très vaste éperon barré avec rempart et fossé (OLIVIER, OLIVIER, 1969; OLIVIER, 1983). Une pointe de flèche à pédoncule et ailerons équarris y a été découverte au niveau des pierres du sol d'habitation protohistorique (LAFONTAINE, MISMAL, 1988). Malgré sa localisation en position secondaire, cette pointe de flèche atteste indubitablement une fréquentation du site au Campaniforme ou au tout début du Bronze ancien (fig. 23). Le site de hauteur du « Mont Chanson » à Ouroux-en-Morvan (Nièvre) pourrait également être un éperon barré. Le problème de ces sites est de savoir si les structures peuvent être datées par ces quelques découvertes.

Les silex taillés, les haches polies et surtout l'éclat d'obsidienne découverts sur le site de « Beauregard » à Thoste (Côte-d'Or) pourraient être datables du Néolithique moyen. À Châtin (Nièvre), le site du « Belvédère » est sans doute un atelier de taille (un percuteur, neuf nucléus bipyramidaux, soixante-dix-neuf lames et lamelles) (GALLOIS, 1973). Cette industrie pourrait évoquer le Néolithique moyen. À Cussy-les-Forges « Presles » (Yonne) ont été découvertes trois haches en roche tenace, une en grès et une en silex, ainsi qu'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons. La grotte du « Mont-Robert » à Roussillon-en-Morvan (Saône-et-Loire), fouillée par M. Perruchot, instituteur, vers 1887, a livré 160 outils en silex attribuables au Néolithique moyen et final.

D'autres prospections ont livré du matériel attribuable au Néolithique récent ou final : « Les Bruyères/La Chaume du Bois » à Reclesne (Saône-et-Loire), « Les Brenets/Télégraphe » à Arleuf (Nièvre), « Le Montiaux/Belvédère » à

Saint-Hilaire-en-Morvan (Nièvre) (OLIVIER, 1983) sur une enceinte et une scie à encoches à Barnay (Saône-et-Loire). Un outil en silex du Grand-Pressigny a été découvert à Poil « Le Heureau » (Nièvre).

Un site néolithique non daté est connu à l'emplacement de la forteresse féodale de Château-Chinon « Le Champlin » (Nièvre). C'est peut-être de ce site que proviennent les deux haches en roche verte de la collection Jobard, conservées au Musée archéologique de Dijon (PAUTRAT, 1983). D'autres sites, non datables, sont connus dans la Nièvre à Saint-Honoré-les-Bains, Millay, Glux-en-Glenne, Dun-sur-Grandry et on peut signaler aussi quelques découvertes isolées à Saint-Prix (Saône-et-Loire), La Roche-en-Brenil (Côte-d'Or) et Saint-Germain-des-Champs (Yonne) (MARLOT, 1903). De très nombreux autres sites ont fait l'objet de découvertes ponctuelles et souvent anciennes, mais il serait trop long et inutile de les mentionner ici.

Les trois pièces récoltées à Ouroux-en-Morvan « Save-lot » (Nièvre) sont peu parlantes. Un éclat retouché en silex de Meusnes (type 139) et un racloir en silex de la Côte chalonnaise (type 261) s'y côtoient ; un autre éclat n'est pas déterminable.

Un des très rares menhirs qui pourrait être attesté dans le massif du Morvan est celui de « La Pierre de Montbracon » à Dommartin (Nièvre). Il s'agit d'un bloc au sommet très arrondi dépassant du sol de 2,50 m (LAGROST, 1988). Au nord du massif du Morvan, on peut également signaler le menhir de « La Roche des Fées » (ou « Pierre des Fées ») à Quarré-les-Tombes (Yonne) qui mesure 6 m de haut par 2 m de large (QUANTIN, 1868; SALMON, FICATIER, 1889; LANGRY-FRANÇOIS, 2002). La commune a également livré trois haches polies en silex et plusieurs pointes de flèche à pédoncule et ailerons (PARAT, 1930; NOUVEL, 2000; LANGRY-FRANÇOIS, 2002). Comme l'a signalé J. Joly (1972), à la suite des recherches publiées par H. Marlot dès 1877 (MARLOT, 1908), les nombreux amoncellements de blocs du Morvan, interprétés autrefois comme des mégalithes, puis comme des pierres à sacrifice (JACQUINOT, 1887), sont en réalité des blocs naturels, comme le montrent très bien les nombreuses gravures de Léon Legendre qui illustrent cet article.

2. LA VALLÉE DE L'ARROUX

2.1. Autun (Saône-et-Loire)

Au sud-est du Morvan, le Néolithique est notamment très présent dans toute la vallée de l'Arroux et dans les environs de la ville d'Autun (REBOURG, 1995, 1998). Des prospections témoignent de l'existence de nombreux sites néolithiques livrant du matériel de surface (CARION, 1890; NIAUX, 1996; PHILIBERT, 1974; LAGROST, BUVOT, 1998).

D'autres découvertes isolées peuvent également être mentionnées sur la commune. Une hache polie en chloromélanite, envoyée à la Société éduenne par M. l'abbé Lacreuzé, a été trouvée en 1835 au « Faubourg de Breuil » à Autun (Anonyme, 1872). L'abbé Lacreuzé envoya une deuxième hache, en jadéite, découverte en 1865 dans le parc de « Saint-Jean-le-Grand » à Autun (anonyme, 1872).

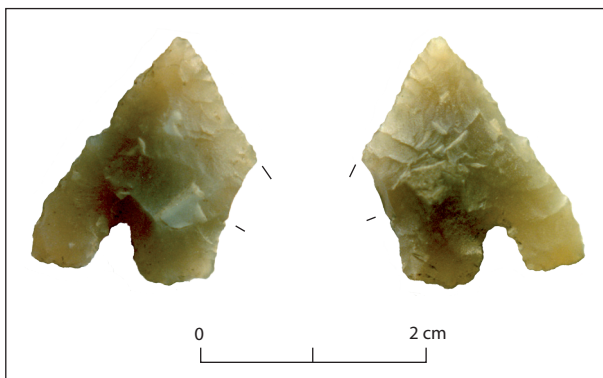


Fig. 23. Pointe de flèche à pédoncule et ailerons équarris du Campaniforme ou du Bronze ancien. « Le Vieux Dun/Champ de la Barre » à Dun-les-Places. Photo d'après LAFONTAINE, MISMAL, 1988.

Dans les environs d'Autun, une hache en gabbro de 27 cm de long, 7,7 cm de large et 2,5 cm d'épaisseur fut trouvée en 1866 par M. de Saint-Gérard dans la partie supérieure de la forêt domaniale de « Planoise-Les Feuillies », non loin du grand chemin forestier nommé « allée de l'Épousée » (GADANT, 1908)¹.

Plusieurs haches polies ont été découvertes dans les fouilles gallo-romaines de la ville d'Autun, mais aussi lors d'anciennes découvertes fortuites. Une hache polie en roche verte, de 14,5 cm de long, 9,5 cm de large et 2 cm d'épaisseur, fut trouvée à Autun en 1901 dans les fondations d'une maison appartenant à Jean-Pierre Lorain, par J.-G. Bulliot qui la donna au musée d'Autun (GADANT, 1908). R. Gadant détermina la roche comme étant un gabbro-

saussurite, une variété d'amphibole existant d'après lui à Corancy près de Château-Chinon (DESFORGES, 1909b).

À Autun a été récemment découverte une hache polie d'origine alpine, probablement en jadéite, et quelques silex taillés, sur le lieu-dit « le Champ Saint-Martin » (fig. 24). Cette découverte est peut-être en rapport avec le « Champ de la Justice », mais la distance de près d'un kilomètre qui les sépare plaide en faveur de deux sites différents.

Une hache en jaspe jaune fut découverte lors du creusement d'un égout de la ville (RIGOLLOT, 1896) et une hache en « schiste » fut trouvée en 1867 au « Quartier du Moulin » à Autun par M. Soudan (DESFORGES, 1909b). Des éléments lithiques, dont un nucléus de silex, furent aussi découverts dans une terre noire à 4 m de profondeur, sous la ville



Fig. 24. Hache polie en roche verte du « Champ Saint-Martin » à Autun. Photo S. Francisco.

1. Pour d'éventuelles recherches ultérieures nous indiquons qu'à l'époque cette hache appartenait à M. de Lavernette.

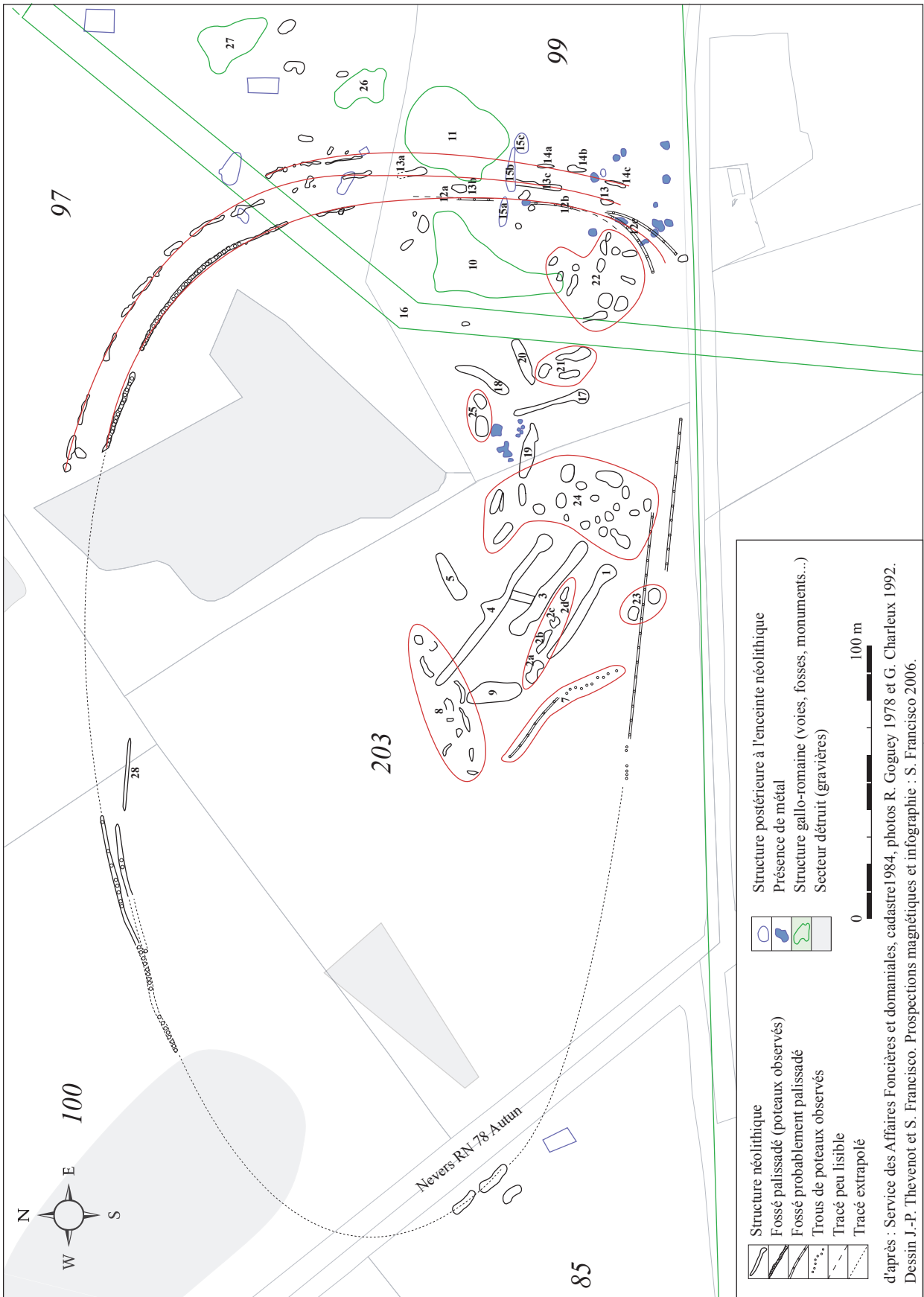


Fig. 25. Plan de l'enceinte des Grands Champs à Autun. Trois rangées de fossés palissadés sont observables dans la partie orientale. Dessin J.-P. Thevenot et S. Francisco d'après les photographies de R. Cogey 1978, P. Buvot et C. Charleux, 1992, complété par les relevés en prospections magnétiques de S. Francisco. DAO S. Francisco.

antique, lors du creusement des fondations de la Caisse d'Épargne d'Autun (RIGOLLOT, 1896; GADANT, 1908).

Le mobilier archéologique de quelques sites majeurs de la vallée de l'Arroux a fait l'objet d'études approfondies.

2.2. Les Grands Champs à Autun

L'enceinte des Grands Champs à Autun est datée du Néolithique, sans attribution culturelle précise (THEVENOT, 2005; FRANCISCO, 2006). Le plan de cette enceinte est connu par photographie aérienne (GOGUEY, GUICHARD, 2010) et par des prospections géophysiques (FRANCISCO, 2006) (fig. 25), mais en l'absence de fouilles il reste impossible de dater la construction et les phases de fonctionnement de ce site. Elle pourrait être attribuée au Néolithique moyen II par comparaison avec la vallée de l'Yonne et La Bassée (THEVENOT, 1982; CREUSATON, THEVENOT, 1987; FRANCISCO, 2006). Des prospections pédestres ont livré des silex taillés attribués au Néolithique moyen (LAGROST, 1996).

Une opération de sauvetage a mis au jour une fosse d'1,50 m de diamètre pour 35 cm de profondeur dont le remplissage inférieur présentait des traces de feu (fragments de bois et galets chauffés). La partie supérieure du remplissage de la fosse a livré des silex, dont un coup de burin, et une dizaine de fragments de poterie dont un moyen de préhension horizontal perforé (fig. 26) (THEVENOT, 1982). La pâte de ce tesson contient des inclusions siliceuses et du mica. Il n'est pas possible de trancher entre le Néolithique moyen et le Néolithique final. Une deuxième opération de sauvetage a mis au jour une pointe de flèche perçante (DUCREUX, 1992).

Deux poteries attribuées au Campaniforme d'influence rhénane ou cordée ont été découvertes anciennement dans la carrière de Pierrefitte à Autun, à quelques centaines de mètres à l'ouest de l'enceinte des Grands Champs (CREUSATON, THEVENOT, 1987). Un très probable menhir,

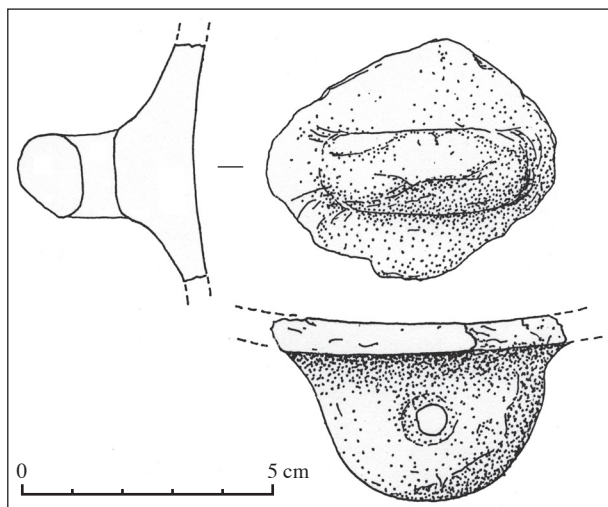


Fig. 26. Moyen de préhension perforé provenant d'une fosse des « Grands Champs » à Autun. Fouilles et dessin J.-P. Thevenot.

détruit vers 1820, est mentionné sur le même lieu-dit. De nombreux restes de poterie ont été découverts par M. Roche lors de l'exploitation ancienne de la sablière de « Pierrefitte », dont une partie (entre autres « une anse cylindrique percée d'un simple trou de l'épaisseur du doigt ») semblait comparable à la poterie du camp de Chassey (Anonyme, 1887).

La grande proximité des deux sites permet de supposer qu'ils étaient liés, mais des fouilles seraient nécessaires pour mieux comprendre cet ensemble archéologique complexe. Quelques centaines de mètres plus au sud, des silex taillés attribués au Néolithique ont aussi été découverts dans la sablière de « La Folie » à Autun (Anonyme, 1951). Deux moyens de préhension du Néolithique moyen sont mentionnés à la Genetoye, proche de l'enceinte des Grands Champs (LAGROST, 1996).

Enfin, entre « La Verrerie » et la rivière du Ternin, au nord du temple de Janus, jusqu'à proximité d'Eschamps, ont été découverts de très nombreux silex taillés, nucléés et haches polies entre 10 et 50 cm de profondeur (Anonyme, 1887). Des trous de poteau alignés et espacés de 1 à 2 m contenaient parfois des silex, « des disques en terre cuite, des fragments de vases en terre noire très grossière », des traces de charbon, des ossements et une boule creuse en terre cuite contenant des grains d'argile cuits.

2.3. Les mégalithes

Un peu en aval de la vallée de l'Arroux, une fouille a été menée au pied du menhir de « La Grande Corvée » à Monthelon (Saône-et-Loire). Une poterie trouvée dans le calage de celui-ci permet de dater son érection au Néolithique Moyen Bourguignon (LAGROST, 1996; LAGROST, BUVOT 1998). Un peu plus au sud, à Saint-Nizier-sur-Arroux (Saône-et-Loire), une forme carénée, un moyen de préhension à perforation sous-cutanée et quelques pièces lithiques découverts en association avec le menhir du « Chafaud » permettent d'attribuer son érection au Néolithique moyen (LAGROST, BUVOT, 1998; LAGROST, 2001). La forme carénée (LAGROST, 2001, fig. 12, n° 5) est comparable au Chasséen des niveaux 7 ou 8 de « la Redoute » à Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) et dans une moindre mesure, mais cette forme y est aussi présente, au niveau 6 attribué au NMB (THEVENOT, 2005). Trois autres éléments typologiques découverts sur un sol dallé à proximité immédiate du menhir (LAGROST, 2001, fig. 12 n°s 1, 2 et 4), en partie comparables aux poteries du niveau 5 de Chassey (THEVENOT, 2005), sont eux plutôt attribuables au Néolithique final.

Situé entre les vallées du Mesvrin et du Rançon, le menhir de « Charneau (ou Charmot) à l'Ouche-à-l'Hôte », à Broye (Saône-et-Loire) (FYOT, 1931; MAZION, 1957), peut être rattaché à la toute proche vallée de l'Arroux. À la source de Grisy, à Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire), ont été retrouvées deux poteries, trois haches polies (DESFORGES, 1910), des silex et du bois de cerf, associés à des puits monoxyles en chêne pour le captage d'eau chaude sulfureuse (BERNARD *et alii*, 2008). Il n'y aurait eu que deux haches polies d'après L. Lagrost (1994).

Sur un lieu-dit inconnu de Saint-Symphorien-de-Marmagne, L. Lagrost signale aussi la découverte de lamelles chasséennes débitées par pression (LAGROST, 1994). Les gravures du menhir de « Charneau » (LAGROST, 1994), les découvertes locales aussi bien que les deux poteries de la source de Grisy, dans la proche vallée de la Bourbince, permettent d'évoquer le Néolithique moyen (LAGROST, BUVOT, 1998).

Au nord de la commune d'Autun, le lieu-dit « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) a livré un ensemble de trente menhirs de 1 à 2,50 m de hauteur, dont il paraît très difficile de dire s'ils étaient alignés avant d'être relevés, puis réenfouis au XIX^e siècle à la demande du propriétaire du terrain (CHANTRE, 1885 ; ARNON, BERTHIER 1908 ; LAGROST, BUVOT, 1998). Si l'intérêt archéologique du « Champ de la Justice » fut officiellement établi dès 1872 par V. Arnon et V. Berthier qui furent les premiers à identifier une « station néolithique » en ce lieu (ARNON, BERTHIER, 1908), c'est J. Rigolot qui remarqua en 1882 la présence de blocs granitiques, exogènes sur ce terrain permien : il venait de mettre au jour le plus important ensemble mégalithique connu en Bourgogne. D'après E. Chantre (1885), les premiers affleurements de granite seraient distants de huit kilomètres et les blocs observés sur le site présenteraient des cupules. Malgré l'engouement général de la communauté archéologique à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, le site est peu à peu tombé dans l'oubli. Le Néolithique moyen reste la période la plus souvent évoquée pour la datation de ce probable alignement de trente monolithes (LAGROST, BUVOT, 1998). « Aux Renaudiots » à Saint-Pantaléon, « la Pierre des Sarrazins » n'est connue que par un titre de propriété du XV^e siècle ; il n'est pas sûr qu'il s'agissait d'un menhir (LAGROST, BUVOT, 1998).

Cinq kilomètres à l'ouest d'Autun existait le menhir détruit de « la Grande Pierre » à Auxy (Saône-et-Loire) (LAGROST, BUVOT, 1998). Le croisement de différentes découvertes a permis de montrer qu'il était situé dans un environnement qui a livré une vingtaine de haches et des centaines de silex. Les menhirs de la vallée de l'Arroux font partie d'un ensemble mégalithique beaucoup plus vaste et encore assez mal connu, érigé par les sociétés du Néolithique moyen. Les rares informations dont nous disposons permettent de penser que les premiers menhirs auraient été érigés au Néolithique Moyen Bourguignon. Certains monuments semblent encore fréquentés au Néolithique final. Géographiquement, le massif du Morvan semble avoir constitué une limite géographique pour la construction de ces monuments mégalithiques.

2.4. Le complexe du « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon

Il s'agit d'un ensemble constitué d'une enceinte supposée (l'anomalie cadastrale du « Champ de la Justice » *stricto sensu*), d'un alignement de dix tertres et de l'alignement de trente mégalithes précédemment évoqué (fig. 27). Le tout comprend les lieux-dits « le Bois Saint-Martin », « les Étangs », « les Genèvres » et « le Champ de la Justice ».

La forte concentration de silex taillés, observée au sein même du « Champ de la Justice », mais aussi à ses abords, à proximité de l'alignement de menhirs et jusqu'au pied des levées de terre identifiées depuis longtemps, a logiquement amené les archéologues à rattacher ces dernières à ce vaste ensemble. Considérés depuis longtemps comme des tumulus, les tertres ont fait l'objet d'une étude récente qui permet de les dissocier du « complexe du Champ de la Justice » et de les interpréter comme les stigmates d'une probable exploitation à ciel ouvert des gisements de schistes bitumineux ou de boghead, remontant selon toute vraisemblance à l'époque gallo-romaine (FRANCISCO, LABAUNE, 2009).

Rappelons qu'en 1907, M. Boëll décida de réaliser une coupe dans l'un des tertres, qui livra une épaisse couche de cendres à sa base ainsi que quelques artefacts lithiques, probablement résiduels. C'est à cette époque que ces structures furent interprétées comme pouvant être funéraires, en raison de la présence de rares ossements très altérés et en aucun cas identifiables comme des restes humains. J. Déchelette, qui avait assisté aux travaux, rejeta d'emblée cette hypothèse.

Aujourd'hui, un faisceau d'indices conduit à juger l'interprétation funéraire des levées de terre du « Champ de la Justice » comme peu réaliste et c'est celle de l'extraction minière qui a été retenue (FRANCISCO, LABAUNE, 2009). Pourtant, rien n'interdit de penser que ces roches, particulièrement compactes, aient pu être utilisées au Néolithique, pour la confection de bracelets. « Le Bois Saint-Martin » est constellé de fossés et de petites dépressions plus ou moins circulaires témoignant d'une exploitation des ressources « schisteuses » du terrain. Parmi les 55 haches polies conservées au musée Rolin (collection Vaude), plusieurs ont été réalisées à partir de matériaux comparables, mais l'absence d'analyses pétrographiques empêche de prêter à ces objets une origine autunoise certaine. Parmi ces haches, deux présentent une perforation (PHILIBERT, 1980).

C'est dans la partie déclive du « Champ de la Justice », dans la moitié ouest de la parcelle 117, qu'a été ramassé le plus grand nombre de silex taillés, mais les découvertes peuvent être faites sur l'intégralité du « complexe », dont la superficie avoisine les 30 hectares. On dit qu'au début du XX^e siècle, les armuriers venaient s'y approvisionner en silex pyromaque. Plus tard, le lieu-dit fit l'objet de sorties à thème, des ramassages étant même organisés pour les scolaires par les instituteurs. Selon L. Lagrost, « on peut sans exagération estimer à plusieurs dizaines de milliers de pièces le nombre de silex remontés dans les labours » (LAGROST, 1992). Malheureusement, peu de données sont exploitables. Il faut en effet soustraire à ce chiffre les collections anciennes sans localisation ou qui plus simplement ont disparu. S'ajoutent à cela les collections personnelles, dont le nombre est inestimable, et qui sont à jamais perdues. Le support de cette étude se limite donc aux collections Vaude, Creusat et à quelques pièces ramassées dans la parcelle 116 (collection Francisco).

L'étude de la collection Creusat, portant sur 1329 objets, a permis de confirmer ce qu'avaient pressenti M. Philibert (PHILIBERT, 1975), L. Lagrost (1992) ou encore J.-P. Thevenot (CREUSATON, THEVENOT, 1987). La

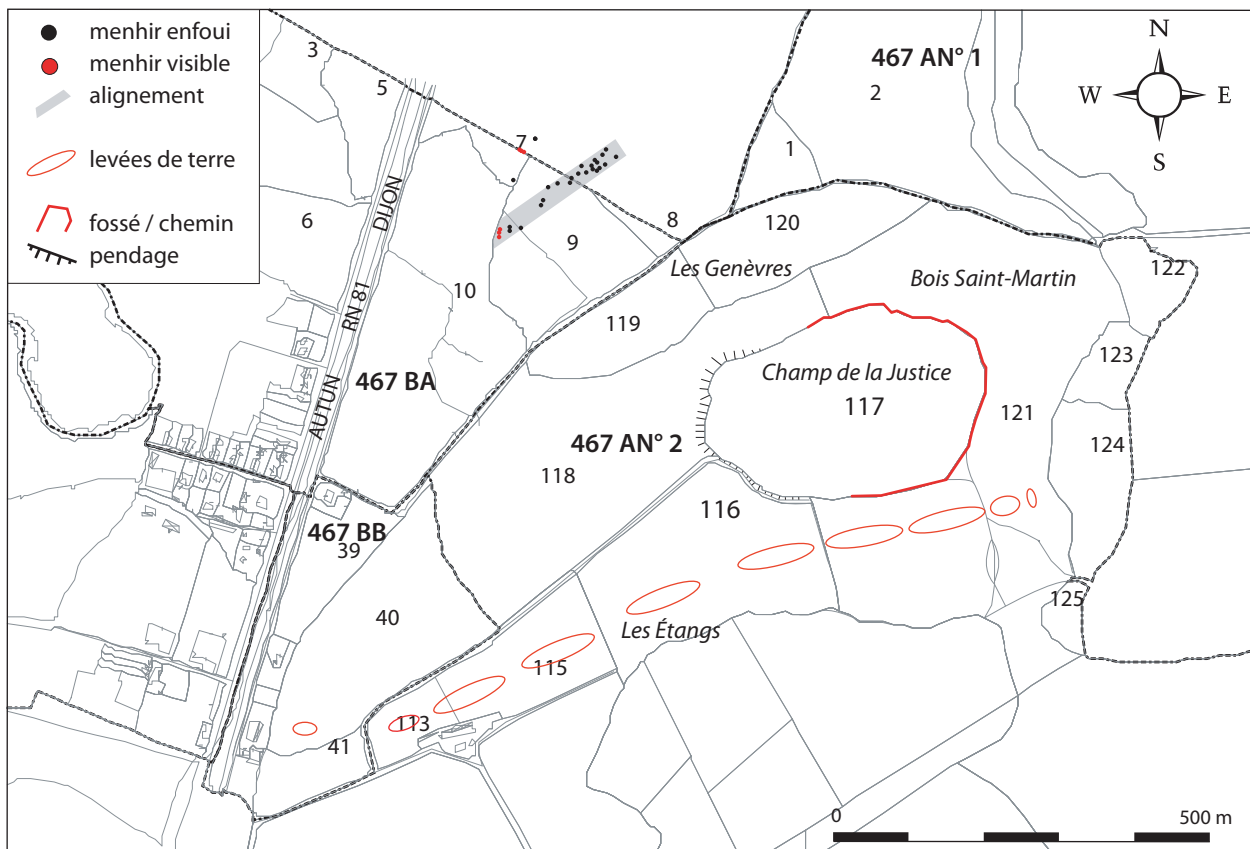


Fig. 27. Le complexe du « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) : plan général. Localisation des tertres, de l'enceinte supposée et du groupe de mégalithes. D'après le Service des Affaires Foncières et Domaniales. Cadastre 1986. Curgy, coupure 7 et 12. Bloc n° 2-107-44. D'après IGN, carte 29240 et d'après E. Chantre pour la localisation des menhirs. Infographie S. Francisco.

comparaison des artefacts lithiques issus de prospections pédestres avec les pièces recueillies dans les niveaux chasséens et NMB du rempart de « la Redoute » à Chasseyle-Camp a montré que ces deux cultures étaient bien présentes à Saint-Pantaléon, ainsi qu'un Néolithique final indéterminé. Quelques pièces caractéristiques permettent d'identifier le Chasséen. L'outillage sur support laminaire ou lamellaire (tels que burins, perçoirs et grattoirs en bout de lame) est fréquent. Les supports présentent des spécificités propres à cette culture : utilisation de lamelles à section triangulaire, de lames à trois pans et à bords abattus, rectitude de certains profils laissant supposer un débitage par pression, aspect gras de certaines pièces trahissant l'utilisation de silex chauffé (fig. 28). Parmi les pointes de flèches, seules les armatures à tranchant transversal apparaissent comme discriminantes ; les armatures perçantes à base concave sont fréquentes mais ne sont d'aucune aide pour la datation, puisqu'elles renvoient au Néolithique moyen sans plus de précision. Le Néolithique Moyen Bourguignon se plaçant dans la continuité du Chasséen, il faut souligner que peu de critères typologiques permettent de les distinguer, sinon la présence de denticulés et micro-denticulés. Les deux cultures accusent cependant une grande différence technologique : les produits laminaires sont absents du niveau NMB du rempart de « la Redoute » et remplacés par une industrie sur éclat. On peut donc en déduire que les lames retrouvées au « Champ de la Justice » sont très

probablement chasséennes, tandis que les objets façonnés sur éclats ont davantage de chances d'avoir été produits par les populations du Néolithique Moyen Bourguignon. L'impression qui se dégage alors est qu'une petite partie du mobilier doit être attribuée au Chasséen, l'essentiel sans doute au NMB et de rares éléments au Néolithique final (CREUSATON, THEVENOT, 1987 ; FRANCISCO, 2006), sans qu'il soit possible de se risquer à donner des proportions étant donné le trop grand nombre d'objets impropres à une attribution chrono-culturelle.

L'apport des données pétrographiques est important puisqu'il permet d'inverser les conclusions issues de l'analyse typologique. Les provenances ont été échantillonnées et les méthodes employées pour caractériser la collection Creusaton ne permettent pas de donner un chiffrage précis. Mais la prépondérance des silex de Mellecey (type 261) et de Paron (type 112) est évidente (fig. 29). Le silex de Meusnes (type 139) est aussi présent, quoiqu'en moindre abondance, pour autant que l'échantillonnage réalisé soit représentatif de l'ensemble. En provenance de l'Est et du Sud, on note la présence d'une pièce issue de la Combe d'Ain (type 330) et de deux variétés de silex lacustre de la vallée du Rhône, l'une correspondant au matériau utilisé à Oullins (type 212) et originaire de Laval-Saint-Roman, l'autre étant issue des environs de Sanilhac (type 252). Un silex tertiaire probablement issu des Limagnes (type 353) est aussi présent. Il faut également signaler l'emploi de quartz hyalin provenant de

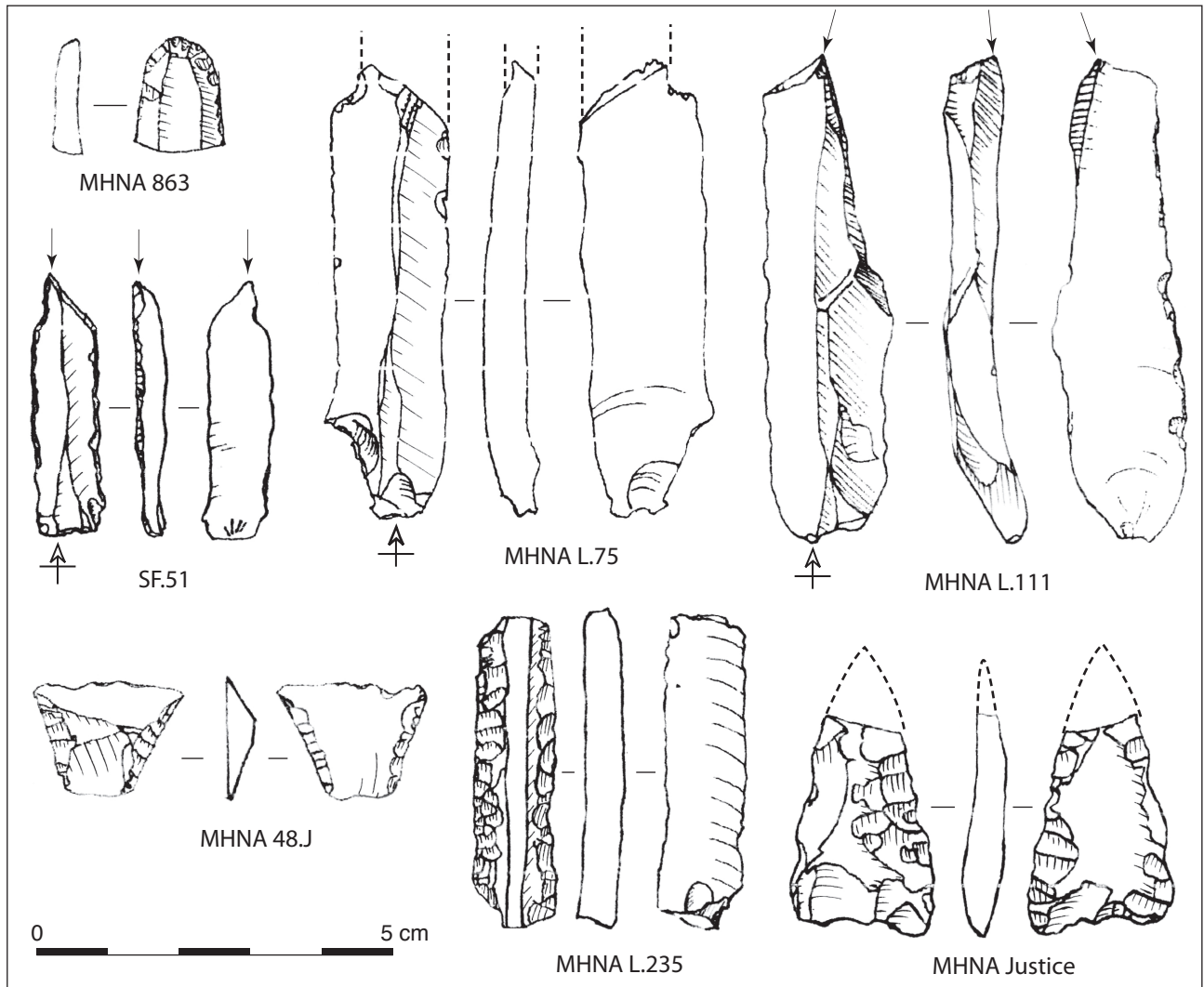


Fig. 28a. Industrie lithique du Champ de la Justice, Saint-Pantaléon. Les outils chasséens. 863 : Grattoir en bout de lame. SF.51 : perçoir sur lamelle à bords abattus. L.75 : perçoir sur lame. L.111 : burin d'angle sur lame. 48.J : armature tranchante trapézoïdale. L.235 : lamelle à bords abattus. Justice : armatures perçantes à base concave. Collection Creusaton, Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun, sauf SF. Dessin et infographie : S. Francisco.

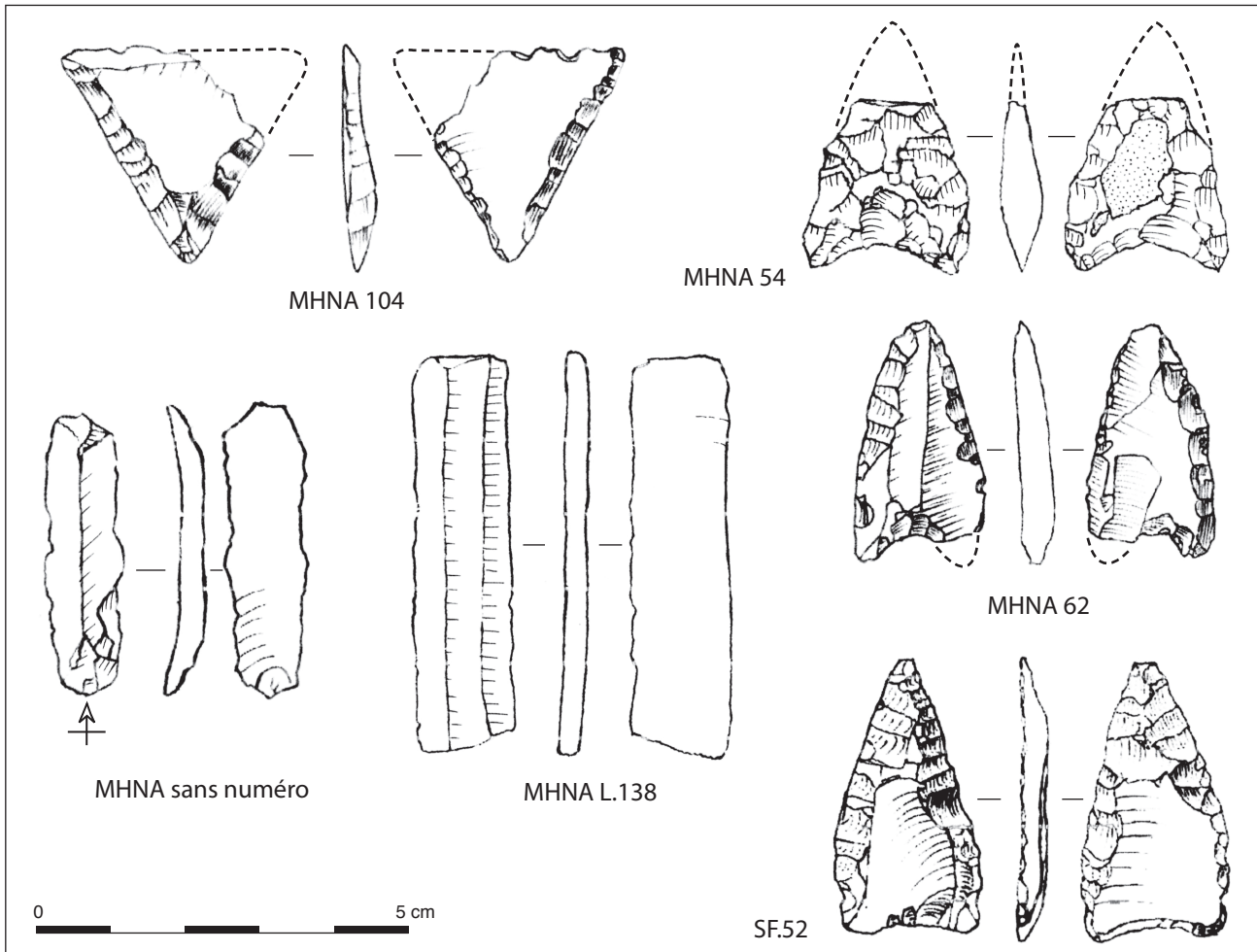
l'arc alpin. Enfin, quelques flèches ont été taillées dans un silex lacustre dont l'origine n'est pas connue actuellement.

Dans cette série, tous les matériaux sont cohérents avec les séries de Chassey, à l'exception de ce matériau lacustre d'origine indéterminée. Les silex « blonds » en provenance de l'Yonne (type 112, Paron ; type 113, Arces-Dilo) ne sont présents qu'à hauteur de 4 % dans les niveaux NMB de Chassey, alors qu'ils varient entre 42 et 60 % dans les niveaux chasséens. Inversement, les matériaux d'origine plus locale, comme le silex de Mellecey (type 261, Côte chalonnoise), de Sennecé-lès-Macon (type 165) ou les silex à bryozoaires du Mâconnais (type 132) sont employés jusqu'à hauteur de 90 % dans les niveaux NMB de « la Redoute ». Ils sont cependant utilisés par les Chasséens ; leur utilisation sur le « Champ de la Justice » n'est donc pas discriminante. Enfin, le silex de Meusnes (type 139) représente 20 % des matériaux utilisés dans le niveau 8 chasséen de « la Redoute » et est très bien représenté au « Champ de la Justice ». C'est pourquoi, en tenant compte de la part non négligeable des

matériaux non régionaux, l'impression d'une prépondérance de l'occupation chasséenne l'emporte.

Un rapide survol d'une cinquantaine de pièces issues des prospections de S. Francisco a mis en évidence l'occurrence des mêmes variétés de silex, à l'exception du silex de Sanilhac (type 252). En outre, une pièce est issue de Charlieu près de Roanne. Une lamelle (n° 50) est confectionnée dans la partie sous-corticale d'un nodule issu d'un massif alpin proche de Vérone (Italie, type 004). C'est la seule pièce vraiment « exotique » de la série. Jusqu'à présent, cette variété n'avait pas encore été repérée dans un corpus de l'est de la France. La provenance de cette lamelle autorise à l'attribuer au Chasséen.

Malgré l'intérêt suscité par ce site, sa fonction n'est toujours pas connue : il est peu probable qu'il s'agisse d'un atelier de taille, étant donné que le plus proche gisement de silex est distant de près de 60 km (Mellecey, Saône-et-Loire). Il semblerait s'agir d'un habitat, mais les prospections aériennes menées par R. Goguy n'ont jamais montré



▲ **Fig. 28b.** Industrie lithique du Champ de la Justice, Saint-Pantaléon. Les outils chasséens. 104 : armature triangulaire tranchante. Sans numéro : lamelle à section triangulaire. L.138 : lame, débitage par pression probable. 62, 54, SF.52 : armatures percantes à base concave. Collection Creusaton, Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun, sauf SF. Dessin et infographie : S. Francisco.

la présence de la moindre fosse à l'intérieur de l'enceinte supposée. Après 140 ans de prospections pédestres, les découvertes de céramique au sein du complexe du « Champ de la Justice » se limitent toujours à quelques tessons.

2.5. De la vallée de l'Arroux à la vallée de la Bourbince

Dans la vallée de l'Arroux, les premiers témoins attribuables au Néolithique datent du Néolithique moyen. Les ramassages lithiques confirment la présence du Chasséen et sans doute du Néolithique Moyen Bourguignon. Parmi de nombreux exemples, le site de l'Aubépin à Montmort (Saône-et-Loire) a livré une pointe de flèche à pédoncule et ailerons (CARION, 1890). Le « Plateau de Volgu » à Rignysur-Arroux (Saône-et-Loire) a livré douze armatures à pédoncule et ailerons (PHILIBERT, 1974). Sur ce même site sont signalés des haches polies, des armatures à ailerons et pédoncule, triangulaires à pédoncule, des armatures à base

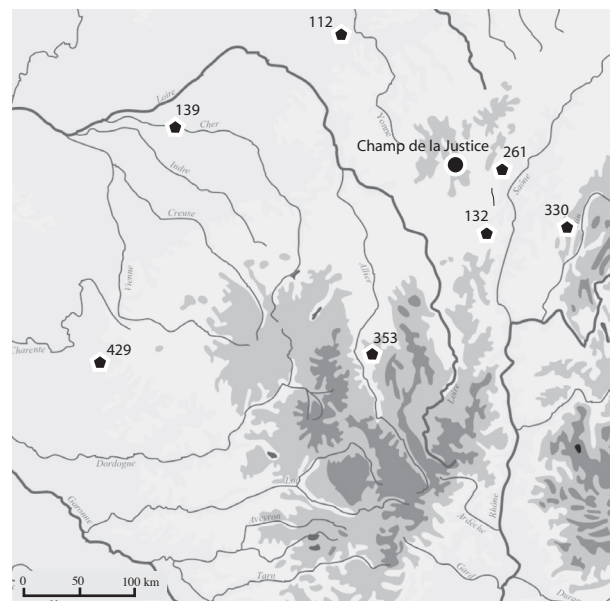


Fig. 29. Origine géographique des matières premières utilisées sur le site du « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon. 112 : Paron ; 132 : Azé ; 139 : Meusnes ; 261 : Mellecey-Forêt de Marlou ; 330 : Lains-Forêt de Coissonet ; 353 : Limagne ? ; 429 : Mouthiers/Les Martins.

convexe ou rectiligne, losangiques ou encore à tranchant transversal, mais aussi des tranchets, grattoirs, nucléus, six meules dormantes, des meules mobiles et une vingtaine de polissoirs (JOST, 1927). Ces découvertes permettent d'évoquer au moins le Néolithique récent et final et, pour une partie au moins, de supposer l'existence d'un habitat.

Un poignard en silex du Grand-Pressigny portant « deux crans d'emmanchure à la base » provient de « Geugnon » à Rigny-sur-Arroux (PORTE, 1907, p. 103). Un second poignard en silex du Grand-Pressigny, cassé en son milieu, mesure encore 14 cm de long et 3,4 cm de large. Il provient de « La Commanderie » à Rigny-sur-Arroux (JOST, 1927).

Dans la vallée de la Bourbince, peu avant la confluence avec l'Arroux, des centaines de pointes de flèches auraient été ramassées sur la commune de Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire) (JOST, 1927). Malheureusement, outre les quelques dessins de pointes de flèches losangiques ou à pédoncules et ailerons attestant une occupation du Néolithique final (PÉROT, 1891, pl. II), peu d'informations peuvent être tirées de toutes ces prospections.

Peu après la confluence de l'Arroux et de la Loire, sur le site de « Neuzy » à Digoin (Saône-et-Loire), ont été découvertes une scie et deux lames retouchées de 20 cm de long et 5 cm de large, en silex du Grand-Pressigny (JOST, 1927). Ce mobilier qui atteste une occupation du Néolithique final a été perdu. Il semble intéressant de signaler aussi sur le même lieu-dit la présence d'un « foyer » limité par des galets et contenant une hache taillée, une lame, un grattoir, une pièce à retouches bifaciales et une pointe de flèche ovalaire (PORTE, 1907; PHILIBERT, 1974).

Une autre lame du Grand-Pressigny, conservée par J.-B. Jost, a été trouvée au hameau de Chiseuil dans les fouilles pratiquées lors de l'édification des ateliers de la Compagnie Générale de Construction de Fours (JOST, 1927).

2.6. Le Mont Dardon à Uxeau (Saône-et-Loire)

Le « Mont Dardon » est un site de hauteur localisé au sud du Morvan. Huit silex et un tesson de poterie appartiennent au Néolithique (PARRIAT, 1973, planche hors texte 3, planche III et fig. 4; JOLY, 1968). Seuls cinq de ces silex (fig. 30) et un tesson sont conservés au musée de Bibracte. Tous ces éléments ont été trouvés dispersés dans des couches du Bronze final ou d'âge postérieur. Le niveau néolithique ne semble pas avoir été atteint dans les sondages réalisés (JOLY, 1970).

Une barrette multiforée (fig. 31), typiquement chasséenne, permet de proposer une occupation du site au Néolithique moyen I. Les surfaces sont érodées et la pâte contient du quartz et quelques carbonates.

La bitroncature géométrique à retouche directe abrupte (fig. 30) est probablement liée également à l'occupation chasséenne. En ce qui concerne l'industrie lithique, les deux matières représentées dans ce petit corpus proviennent de l'ouest (silex d'Aquitaine, type 182) et de l'est (silex de la vallée de la Saône, type 261). D'un point de vue typolo-

gique, mis à part la bitroncature triangulaire à retouche abrupte directe en silex d'Aquitaine (type 182) qui semble signer un épisode du Néolithique moyen I (AUGEREAU, 2004; THEVENOT, 2005), le grattoir, le fragment prismatique de pièce esquillée sur grattoir, l'éclat denticulé et l'éclat brut sont assez ubiquistes (fig. 30). Une pointe de flèche à pédoncule et ailerons semble attester aussi une occupation au Néolithique final (PARRIAT, 1973, fig. 4). Par comparaison avec le Camp de Chasse, la barrette multiforée pourrait s'intégrer dans la sphère du Chasséen méridional, ce qui est cohérent avec la provenance des matières premières lithiques.

Une seconde série de silex du même site est conservée au Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun. Elle comprend un tiers de grattoirs, des lames retouchées, une pièce bifaciale et trois haches polies (PHILIBERT, 1974) qui confirment l'occupation néolithique du site. Une hache perforée non localisée a été découverte sur la commune (PHILIBERT, 1980).

3. LA VALLÉE DE L'ALÈNE (OU ALAINE)

De nombreux ramassages de surface ont été réalisés au début du XX^e siècle par A. Desforges dans cette vallée du sud du Morvan (DESFORGES, 1904). Trente-neuf haches polies en roches diverses, dont quatre en « schiste » (DESFORGES, 1906), ont été récoltées à Fléty (Nièvre) (DESFORGES, 1910). A. Desforges signale une hache polie en syénite de 12 cm de long, provenant du « Champ de l'Étang » à Rémilly (Nièvre) (DESFORGES, 1920). La nature pétrographique de cette roche mérite d'être signalée car il ne semble pas qu'elle ait été fréquemment utilisée pour la fabrication des haches. Cette hache en syénite a été offerte au Musée de la Société préhistorique française. Certains des sites prospectés peuvent être datés du Néolithique final d'après les pointes de flèche dessinées (DESFORGES, 1904, 1905). Des haches, des grattoirs, une armature transversale et un percuteur ont été découverts à « La Roche » à Fléty (BILLARD, 1980).

Le site de hauteur du « Mont Dône » à Luzy (Nièvre) est un éperon barré aux deux extrémités, d'une superficie de 3 à 4 hectares. À l'ouest il est barré par une levée de terre, doublée sur sa face externe d'un mur en grand appareil. Une fortification plus modeste existe sur la partie intérieure. Le site a uniquement livré des silex néolithiques (DESFORGES, 1905; COQBLIN, 1970; NIAUX, 1996) qui restent à caractériser plus précisément. Sur la même commune, un outil en silex du Grand-Pressigny datant sans doute du Néolithique final a été découvert à « La Rue de La Croix ».

Au pied du menhir de « Chigy/Le Champ de la Pierre » à Tazilly (Nièvre), une fouille a permis de retrouver la fosse de calage et a livré une hache en « schiste » de 6 cm de long et trois éclats de quartz taillés (Anonyme, 1882; ARNOUX, 1991). La roche utilisée pour la fabrication du menhir est un porphyroïde à biotite classique du type Grury (détermination M. Carrat, CEA) qui provient des bords de la Somme (Saône-et-Loire), à un kilomètre. Cette commune a également livré cinq haches polies (DESFORGES, 1910).

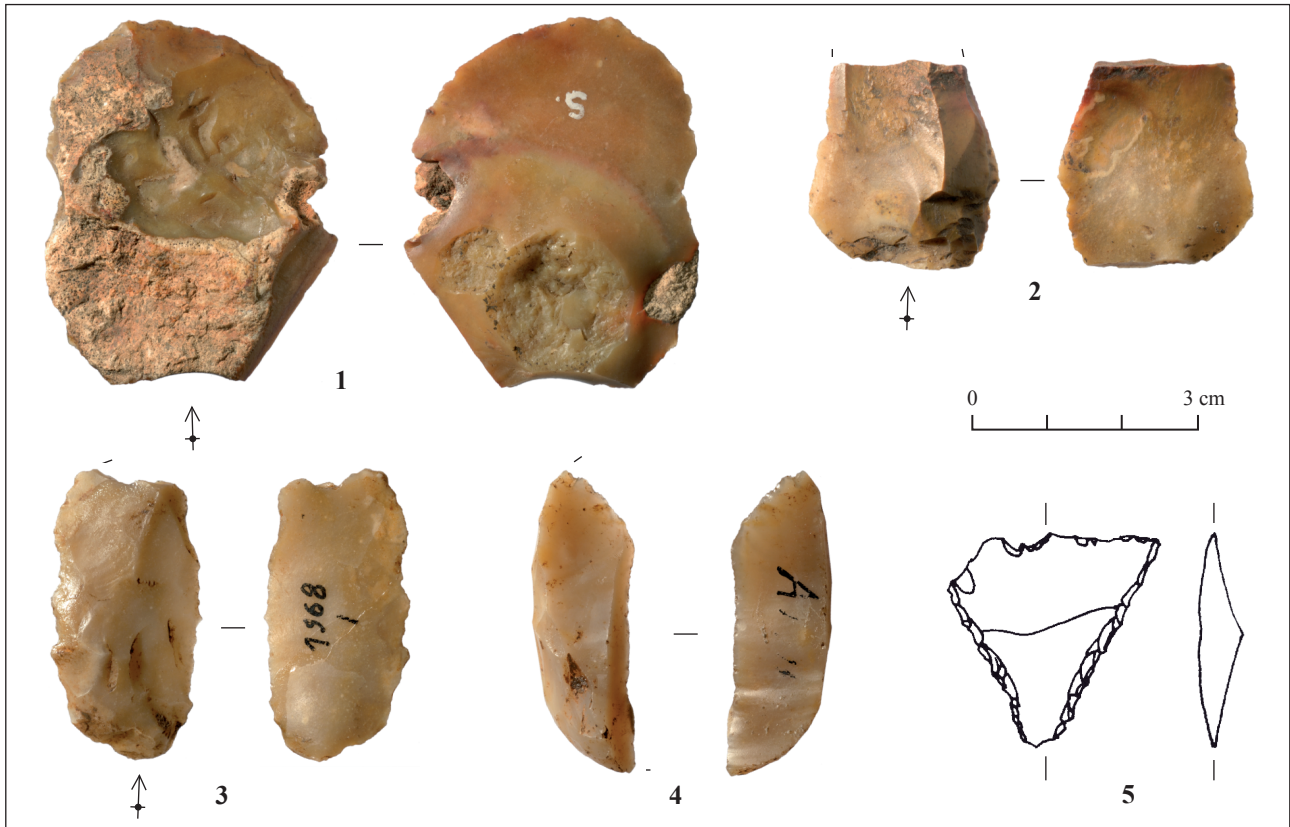


Fig. 30. Matériel en silex provenant du « Mont Dardon » à Uxeau. 1. Grattoir sur éclat cortical; 2. fragment proximal d'éclat; 3. éclat à retouche périphérique irrégulière; 4. fragment de pièce esquilée sur grattoir; 5. bitroncature triangulaire sur éclat. Photo A. Mailler, dessin/DAO J. Linton.

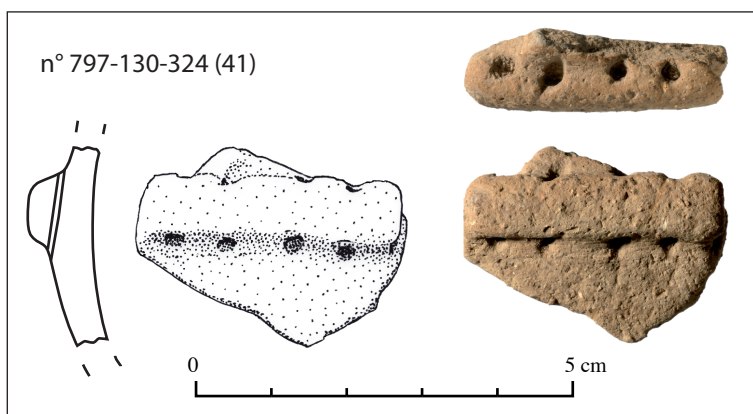


Fig. 31. Barrette multiforée chasséenne du « Mont Dardon » à Uxeau. Dessin et photo R. Martineau et C. Touzel.

La détermination pétrographique des haches en « schiste » de la vallée de l'Alène mériterait d'être examinée plus en détail. S'agit-il en réalité de péliste-quartz des Vosges, ou bien existerait-il des carrières locales exploitées pour la production de haches ?

Plus de quarante outils prismatiques triangulaires avec ou sans crochets ont été découverts anciennement par A. Desforges dans la vallée de l'Alène (1907, 1909 et 1916). Il s'agit de pics en silex, en quartzite ou calcaire siliceux (chaille) à trois faces présentant parfois une partie recourbée à une des extrémités. Ces outils énigmatiques interprétés comme des « pics » sont signalés à « La

Combe », au « Champ-Seignon » et à « La Grande Ouche de Chanoux » à Fléty et sur le site des « Brûles » à Tazilly. À Fléty, les pics ont été découverts avec des ébauches de haches et des « tranchets » (DESFORGES, 1908). Quelques autres pics sont connus dans la proche vallée du Nohain (ROUSSEAU, 1973), par exemple à Saint-Quentin-sur-Nohain (Nièvre) (ARNOUX, 1982). Un outil semblable est mentionné par M. Philibert sur le site de « Corcelles » à Montmort (Saône-et-Loire), dans la vallée de l'Arroux (PHILIBERT, 1974, pl. IV). Une cinquantaine de ces outils ont été trouvés à Saint-Bonnot (Nièvre) par Michel Billard (communication orale) et un exemplaire est présent à Saint-

Éloi « Le Harlot » (Nièvre) (GOUTELARD, 2007). Mais c'est surtout dans les environs de Nevers, dans la vallée de la Loire, que près de trois cents de ces pics ont été découverts par ce même prospecteur sur le site de « Lupy », à Balleray (Nièvre) (communication orale Michel Billard). J. Arnoux en signale un en Puisaye, à Saint-Vérain (Nièvre). Mais la répartition de ces outils n'est pas circonscrite à la Nièvre puisqu'on en trouve dans le Loiret (« Le Thiellay » à La Ferté-Saint-Aubin) (Anonyme, 1908) et qu'un autre pic du Musée de Blois proviendrait de Pontlevoy (Loir-et-Cher) (FLORANCE, 1922). Ce type d'outil semble ainsi se répartir le long de la vallée de la Loire.

La datation et la fonction de ces pièces restent encore mal définies. On connaît surtout des pics en silex en contexte de minière, mais aussi dans l'enceinte de Balloy « Les Réaudins » (Seine-et-Marne), attribuée au Cerny-Barbuisé (AUGEREAU, 2004). Le Dr Henri Martin signale un outil semblable à ces pics dans les ateliers de Jablines (Seine-et-Marne) (MARTIN, HUE, 1910). On sait par ailleurs que les puits de la minière du « Haut-Château » ont été exploités au Cerny, au Néolithique moyen II et au Néolithique récent (BOSTYN, LANCHON, 1992). La forte concentration de ces pics, avec ou sans crochets, dans la Nièvre, incite à se demander s'il n'existerait pas des minières néolithiques dans cette région. Des recherches complémentaires sont en cours.

4. LA MOYENNE VALLÉE DE L'YONNE ET L'OUEST DU MORVAN

Plusieurs sites étudiés dans le Morvan ont montré l'utilisation majoritaire du silex de l'Yonne. Ces résultats nous indiquent soit que les populations du massif s'approvisionnaient dans l'Yonne, soit que certains sites du Morvan étaient occupés par des groupes venant, temporairement ou durablement, de cette vallée.

Sur la périphérie nord-ouest du Morvan, il faut évoquer le site exceptionnel des « Fontaines Salées » à Saint-Père (Yonne). Dix-neuf cuvelages monoxyles en chêne, datés par dendrochronologie entre 2309/2299 et 2223 avant J.-C., y ont été installés pour capter l'eau salée (PÉTREQUIN, WELLER, 2000; BERNARD *et alii*, 2008; DUFRAISSE *et alii*, 2004).

Dans la moyenne vallée de l'Yonne, le camp de hauteur de Surgy (Nièvre), aux lieux-dits « Buisson-Savoie » et « Roches de Basseville », a livré de la poterie, de nombreux raclours, des pointes de flèches losangiques ou à pédoncule et ailerons, dont certaines probablement en cours de fabrication (ARNON, 1901; Anonyme, 1974), et une armature qui pourrait dater du Bronze ancien (RICHARD, 1975). Deux grottes situées à proximité pourraient également avoir été occupées à cette période. L'éperon barré de « Montgué » à Asnan (Nièvre) a été daté du Néolithique par la présence de silex dans une zone de la fouille (COQBLIN, 1972). Des ossements calcinés y ont été découverts au fond d'un fossé. Les sites de hauteur du massif du Morvan et notamment de la haute vallée de l'Yonne, semblent assez comparables à ces sites de hauteur localisés plus en aval.

5. LA VALLÉE DU SEREIN

Pour finir, on peut évoquer quelques sites de la périphérie nord-est du Morvan. La commune de Marcilly-Ogny a fait l'objet de fouilles de sites funéraires bien caractérisés. Le tumulus des « Champs d'Aniers » à Marcilly-Ogny (Côte-d'Or) a livré du matériel attribuable au Néolithique Moyen Bourguignon (NICOLARDOT, 1993).

À Vic-de-Chassenay (Côte-d'Or), un fragment de disque en schiste percé aux deux extrémités a été signalé par H. Marlot (1908, p. 90). Il s'agit sans aucun doute d'un élément de parure datable du Néolithique récent, bien connu dans les vallées de la Marne, de l'Oise et de la Seine sous le nom de pendeloque arciforme (POLLONI, 2007).

Les coffres 1 et 2 de la nécropole tumulaire du « Champ du Saule » à Marcilly-Ogny sont attribués au Campaniforme sur la base d'un bouton et d'une poterie à décor au peigne et le coffre n° 3, attribué au Néolithique final (DORION, 1990), est très probablement datable, par comparaison à la phase ancienne du groupe de Clairvaux, des environs de 3000 à 2850 avant notre ère. Faut-il l'attribuer au groupe de Chassey (niveau 5), ou au groupe de Clairvaux? Malgré la distance importante qui sépare les lacs de Chalain et de Clairvaux de la vallée du Serein, la grande ressemblance typologique entre ces céramiques et celles de la Combe d'Ain incite à placer les poteries du coffre 3 du « Champ du Saule » dans la phase ancienne du groupe de Clairvaux.

Dans la vallée du Serein, il existe deux menhirs : le probable menhir du cimetière de l'église de Montigny-Saint-Barthélemy (Côte-d'Or) (JOLY, 1968, p. 376-377) et celui de « Pierre Pointe » à Sussey (Côte-d'Or) (LAGROST, BUVOT, 1998) qui mesure 4,30 m de haut et au pied duquel des fouilles anciennes ont livré des ossements, du charbon et de la poterie (MARLOT, 1908, p. 110).

6. BILAN

6.1. *Caractérisation chrono-culturelle*

Les séries lithiques examinées nous apportent quelques indications chronologiques même si, dans l'ensemble, l'indigence des données et l'absence de séquences de référence dans le Morvan ne permettent pas une caractérisation chrono-culturelle précise.

Plusieurs indices, et notamment la série de l'Îlot Cerney, permettent de montrer une fréquentation du Morvan dès le Mésolithique. En revanche, aucune occupation du Néolithique ancien n'a été mise en évidence, alors qu'il existe plusieurs dizaines de sites de cette période dans la basse vallée de l'Yonne. Le Néolithique moyen est attesté par des sites bien caractérisés. Les sites du Néolithique final semblent moins structurés, ou en tous cas plus difficiles à identifier. Les indices d'occupations néolithiques, sans précision chrono-culturelle, sont assez nombreux avec une série de découvertes lithiques de surface, treize haches ou fragments de haches polies en roche verte ou en péliste-quartz découvertes sur le Mont Beuvray (fig. 10 et 11) et des dizaines d'autres dans de nombreuses communes. Une petite lame brute en silex oligocène et une grande armature

à tranchant transversal à retouche directe abrupte (fig. 9) attestent une occupation du Néolithique moyen I sur le Mont Beuvray. Ces indices correspondent assez bien à deux des trois dates radiocarbone obtenues sur le tronçon d'enceinte de « La Porte du Rebut », sur le Mont Beuvray.

L'occupation du Morvan mise en évidence pour le Néolithique moyen I est confirmée au « Mont Dardon » à Uxeau avec une présence chasséenne qui renvoie vers le nord-est au Chasséen présent à « La Montagne de Bard » à Marcheseuil (Côte-d'Or) (NICOLARDOT, 2003), vers le sud au menhir de Saint-Nizier-sur-Arroux (LAGROST, BUVOT, 1998) et vers l'est au site éponyme du « Camp de Chassey » à Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire) (THEVENOT, 2005). Il a été proposé de rapprocher le Chasséen du « Mont Dardon » au Chasséen du Velay (CREUSATON, THEVENOT, 1987). Le Chasséen de la vallée de l'Arroux, et sans doute aussi celui du Morvan, doit-il être rattaché au Chasséen du Velay, ou au Chasséen de Chassey par la vallée de la Saône ?

La vallée de l'Yonne étant occupée par le Chasséen dès 4300/4200 cal. BC (PRESTREAU, 2006), on ne s'étonnera pas d'évoquer la probable présence de cette culture dans le massif du Morvan, plus au sud. On notera d'ailleurs que cette culture, presque chaque fois qu'elle a été identifiée en Bourgogne, se manifeste dans les enceintes ou sur les sites de hauteur.

Attestée dans le bassin de la Saône, la présence du Néolithique Moyen Bourguignon est soupçonnée dans le massif du Morvan. Il est présent à Monthelon dans la vallée de l'Arroux (LAGROST, BUVOT, 1998, p. 116) et très probablement au « Champ de la Justice » à Saint-Pantaléon (FRANCISCO, 2006). Il concerne sans doute aussi les poteries de « la Source de Grisy » à Saint-Symphorien-de-Marmagne (DEBOURDEAU, CAMUSAT, 1907). Malheureusement les dessins anciens et la disparition du mobilier permettent difficilement de trancher entre le NMB et le Chasséen (BERNARD *et alii*, 2008 ; MOREAU, 2010).

Dans le Morvan, et notamment dans la haute vallée de l'Yonne, plusieurs ensembles lithiques attestent des occupations néolithiques sur des sites de hauteur, à « Outron » ou à « L'Huis l'Abbé » à Corancy, ou encore sur « l'Îlot Cerney » à Moux-en-Morvan.

Un poignard en silex du Grand-Pressigny provenant de la « Come Chaudron » montre une occupation du Mont Beuvray au Néolithique final. Cette période est souvent identifiée par des découvertes isolées. La présence d'une pointe de flèche à pédoncule et ailerons équilibrés à Dun-les-Places (LAFONTAINE, MISMAL, 1988), dans la partie nord du massif du Morvan, atteste clairement une occupation du Campaniforme ou du début du Bronze ancien (fig. 23).

Dans le Morvan, l'attribution de nombreux rochers naturels à des dolmens ou des menhirs a souvent été remise en cause (JACQUINOT, 1887 ; MARLOT, 1903 ; SAINT-VENANT, 1907 ; JOLY, 1972). Des vérifications sur le terrain ont généralement montré qu'il ne s'agit en fait que de rochers naturels (SAINT-VENANT, 1907 ; JOLY, 1972). En effet, les menhirs identifiés dans la région sont tous, sauf le très probable menhir de Dommartin, situés en périphérie du massif du Morvan, notamment dans les vallées du Serein, de l'Arroux ou de l'Yonne (LAGROST, BUVOT, 1998) (fig. 1).

Presque tous les sites néolithiques repérés dans le Morvan sont des sites de hauteur. L'occupation de ce type de site à partir du Néolithique moyen, puis au Néolithique final, correspond bien à ce qui a été observé par les études de mobiliers issus de prospections.

Il apparaît assez clairement que les occupants du Morvan ont entretenu des relations avec les vallées situées au pied du massif. Ainsi l'étude du Morvan doit prendre en compte, comme l'avait défini J. Joly (1975), aussi bien le massif que les vallées adjacentes. Il reste à savoir s'il existait des occupations pérennes en altitude ou si le massif n'a été fréquenté que sur de courtes durées par les habitants des vallées voisines.

6.2. Provenance des matières premières

L'absence totale de ressources siliceuses locales dans le Morvan a été compensée par l'apport d'outils en silex fabriqués à partir de sources très diverses. De petits nodules en silex de l'Yonne semblent même avoir été apportés pour être taillés au Mont Beuvray. Ce sont des nodules de silex de la craie qui proviennent des formations coniaciennes de la vallée de l'Yonne (type 112). Grattoirs, pièces esquillées et éclats retouchés réalisés dans ce matériau attestent son emploi sur place. Il existe également un nucléus à éclats, encore exploitable, en silex de la région d'Angoulême (type 182). Ce silex est présent à « l'îlot Cerney », à « Outron » sous la forme d'une lame et au « Mont Dardon » sous la forme d'un éclat et d'une armature géométrique sur éclat. Il s'agit d'une bitroncature triangulaire à retouche abrupte directe du Néolithique moyen I.

Les riches gîtes de la vallée de l'Yonne semblent avoir approvisionné les sites locaux (AUGEREAU *et alii*, 2006 ; PRESTREAU, 2006). Cependant, on note une différence entre Gurgy, qui contient plus de silex de la bordure coniacienne, et les autres sites comme Etigny, Passy ou Villeneuve-la-Guyard qui présentent essentiellement du silex du Campanien (MEUNIER *et alii*, 2006, p. 296). Il nous semble possible de mettre en parallèle ces matières avec nos types 112 (Paron, Yonne) pour le premier et 113 (Arces-Dilo) pour le second. Cet approvisionnement local avait du reste déjà été relevé par A. Hure (1922). Les importations semblent se limiter à quelques rares lames en silex tertiaire des niveaux éocènes ou oligocènes du centre du Bassin parisien, dont l'origine géographique n'est pas précisée.

Les sites du massif du Morvan semblent avoir majoritairement importé du silex de la basse vallée de l'Yonne et, dans une moindre mesure, de la Côte chalonaise. Ces provenances depuis le nord et le sud du massif montrent que le Morvan entretenait des liens avec des aires géographiques diversifiées et occupées, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, par des populations du Chasséen et du NMB.

Au Camp de Chassey (THEVENOT, 2005), l'essentiel de la matière première est issue des proches gîtes de la vallée de la Saône (type 261 essentiellement). Un approvisionnement externe, complémentaire, est majoritairement lié au sud du Bassin parisien (Yonne). Cependant, quelques variétés témoignent de contacts épisodiques avec la Combe d'Ain, le

Vercors, le Midi de la France et sans doute le Massif central (AFFOLTER, 2005). Une pièce exceptionnelle provient de Bavière, à 570 km au nord-est.

En ce qui concerne la circulation de silex de provenance lointaine, outre les quelques pièces de la région d'Angoulême, il faut aussi noter la présence d'un éclat en silex de Collorgues (Gard), qui dans l'état actuel des connaissances est l'occurrence la plus septentrionale de ce matériau. D'origine encore plus lointaine, le silex bavarois trouvé à « la Redoute » à Chassey-le-Camp et un silex italien au « Champ de la Justice » à Autun datent du début du Néolithique moyen.

Pour le reste, on observe la coexistence d'un système économique basé sur un important débitage de matières locales ou régionales, quelles que soient leur qualité et la forme sous laquelle elles sont introduites sur les sites, et d'un système basé sur un apport de produits finis d'origine extrarégionale impliquant une certaine forme d'interdépendance.

7. PERSPECTIVES

Bien évidemment, l'absence de céramique dans les sites morvandiaux empêche de constituer une séquence chrono-culturelle qui ne pourra résulter que de fouilles qui manquent encore cruellement. Des silex épars sont fréquemment trouvés dans presque toutes les fouilles réalisées sur le Mont Beuvray. Il n'existe malheureusement aucun inventaire permettant de sortir rapidement pour étude la totalité de ces silex. Nous n'avons donc pu en étudier qu'une fraction, sans savoir ce qu'il reste encore à analyser. L'étude présentée ici est certainement loin d'être exhaustive ; d'autres sites et du mobilier restent à inventorier et à analyser dans le Morvan et surtout à sa périphérie. Les nombreuses prospections réalisées n'ont pu être toutes prises en compte. Il faut dire que les conditions d'inventaire et de conservation de ces collections issues de prospections, anciennes ou plus récentes, ne permettent le plus souvent que très difficilement de les mentionner ou, plus difficilement encore, de retrouver le mobilier archéologique pour l'étudier.

La question des mégalithes du Morvan est sans doute une fausse question, car on sait qu'il s'agit pour l'essentiel de rochers en position naturelle (JACQUINOT, 1887 ; MARLOT, 1903 ; SAINT-VENANT, 1907 ; JOLY, 1972), bien que des vérifications complémentaires pourraient être réalisées.

Quatre forages paléoenvironnementaux réalisés dans le massif du Morvan par I. Jouffroy-Bapicot, H. Richard et C. Petit concernent le Néolithique (PETIT, GUILLAUMET, 2003 ; PETIT *et alii*, 2004 et 2006). Trois forages (« Le Vernay » à Saint-Brisson, « Champ Gazon » et « Nataloup » à Montsauche-les-Settons) sont situés dans le nord du Morvan, dans deux communes limitrophes. Le quatrième forage (« Le Grand Montarnu » à Arleuf) est situé dans la partie sud du Morvan. Les résultats de ces études paléoen-

vironnementales réalisées par I. Jouffroy-Bapicot (2010) pourront être croisés avec les quelques données chrono-culturelles qui ont été présentées ici. En effet, le croisement de ces données archéologiques et environnementales dans plusieurs fenêtres d'étude a été l'un des objectifs du programme « Territoire, Environnement et Pratiques agricoles au Néolithique » (coordination R. Martineau, B. Vannière et M. Gabillot). Ces recherches devraient permettre de mieux comprendre les activités pastorales et agricoles qui ont été développées dans le Morvan par les communautés du Néolithique moyen et final. La question de la part du pastoralisme dans les pratiques des communautés chasséennes de la vallée de l'Yonne a déjà été posée (PRESTREAU, 2006). Les approvisionnements en silex depuis la basse vallée de l'Yonne ou la Côte chalonnaise incitent en effet à se demander si dans ce cas ils ne peuvent pas être mis en relation avec des occupations saisonnières du massif.

L'étude de ces données encore trop rares montre clairement les potentialités archéologiques du Morvan pour la période néolithique, mais aussi pour les périodes antérieures. Souhaitons que les quelques résultats apportés par ces premières recherches motivent de nouvelles prospections et surtout des fouilles permettant d'étudier des sites structurés et du matériel culturellement mieux attribuable.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les collègues qui les ont aidés à mener à bien cette recherche : Jean-Paul Guillaumet qui motiva le début de ces recherches, puis apporta son aide logistique ; Jean-Paul Thevenot pour ses conseils et ses informations, parfois inédites ; Katinka Zipper pour nous avoir confié l'étude du mobilier néolithique du Mont Dardon ; Gilles Ruet pour sa grande disponibilité dans la recherche des objets dans les réserves de Bibracte et pour la vérification des inventaires ; Mickaël Brunet pour les ombrages des dessins du matériel lithique ; Antoine Mailler pour les photos du Mont Dardon ; Claire Touzel pour la mise au propre du tesson du Mont Dardon ; Olivier Lemercier pour son expertise ; Brigitte Maurice-Chabard et Camille Maincent du Musée Rolin à Autun pour le prêt sans conditions des collections pour étude ; Dominique Chabard du Muséum d'Histoire Naturelle d'Autun, pour son accueil dans de bonnes conditions ; Pascal Paris pour les références bibliographiques ; Vincent Guichard pour son accueil dans les locaux de Bibracte ; Dominique Lacoste et le Musée de Bibracte pour l'accès aux collections ; le Centre de Recherche Archéologique du Mont Beuvray pour son accueil pendant l'étude d'une partie du mobilier ; le Service Archéologique de la ville d'Autun et notamment Yannick Labaune pour son partenariat dans le cadre du stage de Master 2 de S. Francisco ; le Service Régional d'Archéologie de la DRAC Bourgogne et notamment Anne Charmot, Michèle Hamblin, Yves Pautrat et Franck Faucher pour leur aide et leur disponibilité.

ANNEXE : INVENTAIRE DES PIÈCES LITHIQUES ÉTUDIÉES

1 : Corancy ; 2 : Lavault-de-Frétoy ; 3 : Montsauche Les Settons ; 4 : Ouroux-en-Morvan ; 5 : Saint-Léger-sous-Beuvray ; 6 : Uxeau.

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
1	Chaumotte	37-11	Divers	139	Meusnes	
1	Chaumotte	37-11	Divers	261	Mellecey	
1	Chaumotte	37-11	Divers	Fluorite	Mont Beuvray	
1	Chaumotte	37-11	Divers	Silex lacustre	indéterminée	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Ébauche d'armature	139	Meusnes	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Pierre à fusil	139	Meusnes	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Grattoir	139	Meusnes	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Éclat	261	Mellecey	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Briquet (?)	429	Moûthiers	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
1	L'Huis l'Abbé	156/1	Hache	716	Gannay-sur-Loire	
1	Outron	37-9/d	Lame	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/e	Nucléus	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/n	Lame retouchée	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/o	Lame retouchée	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/p	Lame retouchée	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/q	Pierre à fusil	139	Meusnes	
1	Outron	37-9/f	Nucléus	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/g	Nucléus	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/h	Éclat	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/i	Éclat retouché	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/l	Éclat	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/m	Éclat	261	Mellecey	
1	Outron	37-9/a	Nucléus	330	Lains	
1	Outron	37-9/b	Nucléus	330	Lains	
1	Outron	37-9/k	Nucléus	516	Chantrezac	
1	Outron	37-9/c	Lame retouchée	182	Angoulême	
1	Outron	37-9/j	Éclat	0	indéterminée	
1	Pont Charrot	sans numéro	Nodule brut	516	Chantrezac	
1	Roche du Pas d'Aru	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
1	Roche du Pas d'Aru	sans numéro	Lamelle retouchée	353	Limagne?	
2	Fou de Verdun	sans numéro	Éclat	261	Meusnes	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Grattoir	0	indéterminée	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Armature	112	Paron	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Grattoir	112	Paron	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Burin	112	Paron	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	112	Paron	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	112	Paron	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	165	Sennecé-lès-Macon	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	181	région du Bazois	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	181	région du Bazois	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	181	région du Bazois	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	181	région du Bazois	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Armature	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Lame retouchée	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	261	Mellecey	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Microburin	330	Lains	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	370	Chantrezac	
3	Ilôt Cerney	caisse 37, lot 1	Armature	516	Chantrezac	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Nucléus	516	Chantrezac	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Fragment de galet	Rhyolite	indéterminée	
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	Non étudié		
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Pointe microlithique	Non étudié		
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Pointe retouchée	Non étudié		
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	Non étudié		
3	Ilôt Cerney	sans numéro	Éclat	Non étudié		
4	Savelot	37- 5	Éclat	0	indéterminée	
4	Savelot	37- 5	Éclat retouché	139	Meusnes	
4	Savelot	37- 5	Grattoir	261	Mellecey	
5	?	Rolin 2815	Éclat	261	Mellecey	
5	?	Rolin 2818	Débris	720	Mailly-Iguerande	
5	?	Rolin 2820	Débris	Crétacé sup-	indéterminée	
5	?	Rolin 2831	Grattoir	261	Mellecey	
5	?	Rolin 2876	Nodule brut	112	Paron	
5	?	Rolin 3038	Nucléus	261	Mellecey	
5	?	Rolin 3039	non étudié	261	Mellecey	
5	?	Rolin 3040	non étudié	185	«Bergeracois»	
5	?	Rolin 3041	Débris	165	Sennecé-lès-Macon	
5	?	Rolin 3043	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	?	Rolin 3044	Éclat	0	indéterminée	
5	?	Rolin 3045	Éclat	0	indéterminée	
5	?	Rolin 3048	Pièce esquillée	112	Paron	
5	?	Rolin 3049	Éclat	113	Arces-Dilo	
5	?	Rolin 3050	Éclat retouché	112	Paron	
5	?	Rolin 3051	Lame retouchée	0	indéterminée	
5	?	Rolin 3051	Lamelle retouchée	330	Lains	
5	?	Rolin 3052	Éclat retouché	0	indéterminée	
5	?	Rolin 3052	Lamelle retouchée	261	Mellecey	
5	?	Rolin 3053	Débris	734	ind. (Dordogne ou Bordelais)	
5	?	Rolin 3056	Éclat	Quartz	Mont Beuvray	
5	?	Rolin 3060	Nodule brut	715	Gannay-sur-Loire	
5	?	Rolin 3099	Éclat	0	indéterminée	
5	?	Rolin 3167	Nodule brut	112	Paron	
5	?	Rolin 3168	Nodule brut	734	ind. (Dordogne ou Bordelais)	
5	?	Rolin 3621	Nodule brut	734	ind. (Dordogne ou Bordelais)	
5	?	Rolin 3624	Éclat	261	Mellecey	
5	?	Rolin 3626	Briquet (?)	182	Angoulême	
5	?	Rolin 3635	Nucléus	182	Angoulême	
5	?	Rolin 4199	Nodule brut	734	ind. (Dordogne ou Bordelais)	
5	?	Rollin 2824	Éclat	261	Mellecey	
5	?	Rollin 2941	Éclat	261	Mellecey	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	?	Rollin 2942	Éclat retouché	132	Azé	
5	?	Rollin 3042	Éclat	261	Mellecey	
5	?	Rollin 3047	Éclat	0	indéterminée	
5	?	Rollin 3057	Éclat	0	indéterminée	
5	Beuvray 188(1 ?) (PC ?), pièce PC 9.3	Rollin 2971	Nodule brut	0	indéterminée	
5	CC 18 Emailleur	Rolin 2998	Éclat	139	Meusnes	
5	Champ de Foire	Rolin 2813	Éclat	294	Vitry-lès-Cluny	
5	Champ de Foire	Rolin 2825	Débris	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Champ de Foire	Rollin 2844	Éclat naturel	283	Charlieu	Beuvray... loges D, Champ de Foire
5	Champ de Foire Cour du Logis B15	Rolin 2864	Éclat	261	Mellecey	
5	Champ de Foire près du Temple	Rolin 2817	Éclat cortical	261	Mellecey	
5	Champ de Foire près du Temple	Rolin 2828	Éclat	261	Mellecey	
5	Champ de Foire	Rolin 2847	Lame retouchée	720	Mailly-Iguerande	remblai de la loge B4 des fondeurs de bronze nomades
5	Champ de Foire/Terrasse	Rollin 2804	Hache	Pyroxénite	non recherchée	
5	Come Chaudron	B2000 -032 -1- 7	Perçoir	139	Meusnes	
5	Come Chaudron	B2000-3201-17 réf. 2000.32.1.17	Hache polie	Roche verte	non recherchée	
5	Come Chaudron	MAN 24 240 1	Hache polie	Non étudié		hache trouvée avec une médaille et un grain [...] dans une maison en bois CC 13
5	Come Chaudron 18 avec fosse	MAN 24 215 1	Poignard Grand-Pressigny	723	Le Grand-Pressigny	
5	Come Chaudron 22	MAN 24 240 2	Hache polie	Non étudié		
5	Come Chaudron 5G.; CC56	Rolin 4201	Éclat	139	Meusnes	
5	Déblais derrière le temple	Rolin 2805	Éclat	261	Mellecey	
5	Déblais Terrasse	Rolin 2821	Débris	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Derrière la Porte du Forum/ Terrasse; derrière la face N du Forum	Rollin 2814	Hache	Pyroxénite	non recherchée	
5	Fontaine St Pierre	MAN 24 241 4	Éclat	Non étudié		déblais autour de la maison de la grande cheminée SE131
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 5	Lamelle irrégulière	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 6	Éclat	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 7	Lame corticale	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 8	Proximal de lame	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 1	Mesial de lame	Non étudié		
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 10	Éclat pan cortical	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forges de la Come Chaudron	MAN 24 241 9	Éclat	Non étudié		silic provenant des ateliers
5	Forum	Rolin 2812	Perçoir	715	Gannay-sur-Loire	
5	Forum	Rolin 2819	Éclat	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Gisement funéraire I, près du Temple	Rolin 2790	Nodule brut	112	Paron	
5	les Grangerands	B2006 39112-1 réf. 2006.39.112.1	Hache polie	Pyroxénite	non recherchée	
5	Loges C2/Terrasse	Rolin 2846	Éclat	261	Mellecey	
5	Loges C2/Terrasse	Rolin 2846	Éclat	Non étudié		
5	Loges C7 Champ de Foire	Rolin 2863	Éclat	165	Sennecé-lès-Macon	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	Loges C7 Champ de Foire	Rolin 2867	Éclat	Non étudié		
5	Loges C7/Terrasse	Rolin 2865	Éclat	Non étudié		
5	Loges D, Champ de Foire	Rolin 2844	Éclat	Non étudié		
5	Loges du Champ de Foire	Rolin 2816	Nodule brut	112	Paron	
5	Maison du Péage	MAN 111 20 1	Hache polie	Non étudié		
5	Maison I près du temple.	Rolin 2807	Grattoir	112	Paron	
5	Maison I près du temple.	Rolin 2807	Éclat retouché	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 - 46 - 7	Lamelle retouchée	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -20 -9	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -21 -4	Nucléus	139	Meusnes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -23 - 1	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -8 -29	Éclat	Quartzite	non recherchée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 11	Nucléus	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 12	Grattoir	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 13	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 14	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 15	Lame	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 16	Éclat	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 17	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 18	Éclat	139	Meusnes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 19	Fragment indéterminé	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 20	Fragment indéterminé	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 21	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 22	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 23	Lamelle	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 24	Lamelle	723	Le Grand-Pressigny	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 - 25	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992 - 16 -80 -26	Éclat	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 146- 5	Nucléus	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 162- 1	Nucléus	165	Sennecé-les-Macon	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 181- 5	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 181- 6	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 183- 1	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 196- 10	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 196- 8	Couteau à dos	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 196- 9	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 29	Fragment indéterminé	Fluorite	Mont Beuvray	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 31	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 33	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 38	Grattoir	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 39	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 41	Grattoir	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 46	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 50	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 55	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 56	Lamelle retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 60	Fragment indéterminé	353	Limagne ?	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 63	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 200- 69	Lamelle retouchée	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 228- 3	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 247- 4	Éclat retouché	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 10	Éclat	520	ind. (sud Massif central ?)	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 11	Aiguiseur (?)	Dolérite	non recherchée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 12	Fragment indéterminé	0	indéterminée	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 13	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 14	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 3	Éclat retouché	Non étudié		
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 8	Fragment indéterminé	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 251- 9	Éclat	289	Cellefrouin	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 1	Nucléus	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 2	Fragment indéterminé	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 3	Grattoir	353	Limagne ?	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 4	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 5	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 6	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 269- 7	Lamelle	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 292- 10	Éclat	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 292- 11	Éclat retouché	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 292- 9	Grattoir	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 304- 16	Pointe retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 304- 17	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 304- 18	Fragment indéterminé	132	Azé	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 20	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 22	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 26	Grattoir	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 28	Fragment indéterminé	132	Azé	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 30	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 36	Éclat	132	Azé	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 319- 37	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 325- 1	Lame	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 329- 5	Lamelle retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 335- 2	Lamelle retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 335- 3	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 342- 1	Nucléus	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 342- 2	Nucléus	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 342- 3	Fragment indéterminé	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 342- 4	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 342- 5	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 10	Éclat	713	Madriat ; Boudes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 11	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 12	Lamelle	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 13	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 14	Pièce retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 15	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 16	Fragment indéterminé	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 17	Fragment indéterminé	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 381- 9	Fragment indéterminé	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 390- 21	Éclat	713	Madriat ; Boudes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 390- 22	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 390- 24	Lamelle retouchée	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 390- 25	Lamelle	353	Limagne ?	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 394- 2	Grattoir	Non étudié		
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 398- 3	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 3	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 4	Grattoir	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 5	Éclat	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 6	Éclat retouché	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 7	Nucléus	713	Madriat ; Boudes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 431- 8	Éclat	798	Mont Beuvray	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 438- 1	Éclat	289	Cellefrouin	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 438- 2	Éclat retouché	715	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 443- 2	Éclat	713	Madriat ; Boudes	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 443- 3	Éclat retouché	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 449- 7	Grattoir	132	Azé	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 449- 8	Éclat	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	992- 16- 96- 4	Lamelle retouchée	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 475- 3	Éclat retouché	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 475- 4	Grattoir	715	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 481- 3	Grattoir	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 600- 1	Nucléus	289	Cellefrouin	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 600- 11	Éclat	713	Madriat ; Boudes	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 600- 2	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 600- 3	Grattoir	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 600- 6	Grattoir	132	Azé	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 678- 12	Éclat	716	Gannay-sur-Loire	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 678- 4	Lame	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 678- 7	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 678- 8	Nucléus	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 752- 21	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 752- 22	Éclat	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 752- 24	Grattoir	0	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 754- 2	Grattoir	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 777- 5	Nucléus	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 777- 6	Lamelle	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 778- 11	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 795- 2	Éclat	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 795- 4	Nucléus	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 832- 12	Éclat	Grès	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 832- 13	Grattoir	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 848- 3	Éclat	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 975- 1	Grattoir	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	993- 16- 975- 2	Lamelle	181	région du Bazois	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 1000- 4	Lamelle retouchée	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 1000- 5	Nucléus	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 1722- 2	Grattoir	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 1735- 2	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2003- 15	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2013- 18	Nucléus	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2013- 19	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2026- 3	Fragment indéterminé	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2028- 1	Fragment indéterminé	261	Mellecey	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2033- 10	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2033- 11	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2124- 2	Éclat	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Nécropole du Col du Rebout	994- 16- 2126- 3	Éclat	369	Collorgues	
5	Nécropole du Col du Rebout	B932-16-329-5	Lamelle retouchée	Non étudié		
5	Parc aux Chevaux	Rolin 2911	Fragment	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Parc aux Chevaux maison 4	Rolin 2964	Éclat retouché	112	Paron	
5	Parc aux Chevaux PC16	Rolin 2967	Nodule brut	112	Paron	
5	Parc aux Chevaux PC4	B2000/ 30 621- 1 réf. 2000.30.621.1	Lame retouchée	Non étudié		
5	Parc aux Chevaux PC4	B999/ 30 209-1 réf. 999.30.209.1	Nucléus	Non étudié		
5	Parc aux Chevaux PC4	B999/30 207-1 réf. 999.30.207.1	Lamelle	261	Mellecey	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	Parc aux Chevaux PC4	B999/30 207-2 réf. 999.30.207.2	Nucléus	261	Mellecey	
5	Parc aux Chevaux PC4	Bib 02/30/1103-2 réf. 2002.30.1103.2	Nucléus	261	Mellecey	
5	Parc aux Chevaux PC4	Bib 999-30	Éclat	261	Mellecey	
5	Parc aux Chevaux PC4	Bib 999-30	Éclat	261	Mellecey	
5	Parc aux Chevaux PC4	999.30.214.1	Lame retouchée	261	Mellecey	
5	Parc aux Chevaux PC4	Bib 999-30	Troncature	716	Gannay-sur-Loire	
5	Parc aux Cheveaux PC1	6942 objet 2 réf. 2003.7.6942.2	Hache	Jadeitite	Monte Viso (Italie)	
5	Parc aux cheveaux PC1	992-7 5143 -2	Éclat	Non étudié		
5	Parc aux Cheveaux PC1	993- 7- 5393 -1	Éclat retouché	139	Meusnes	
5	Parc aux Cheveaux PC4	01-519/30 837-2 réf. 2001.30.837.2	Grattoir	290	Mur de Barrez	
5	Pâtûre du Couvent	B994-9-560 HF réf. 994.9.560.2	Éclat	Non étudié		
5	Pâtûre du Couvent	993/ 9/ 1907/ 88 ? réf. 993.9.1907.28	Pièce esquillée	182	Angoulême	
5	Pâtûre du Couvent	995-9-1532 réf. 995.9.1532.52	Lame	252	Sanilhac	
5	Pâtûre du Couvent	995-9-1537 réf. 995.9.1537.1	Nodule brut	Silex lacustre	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	995-9-3214 réf. 995.9.3214.28	Éclat	261	Mellecey	
5	Pâtûre du Couvent	997- 9-4366- 1	Lamelle	0	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	997/009/ 3793-12 réf. 997.9.3793.12	Éclat retouché	212	Laval-Saint-Roman	
5	Pâtûre du Couvent	997-9-4125-24	Éclat	Non étudié		
5	Pâtûre du Couvent	B2006 9701 -3 réf. 2006.9.9701.3	Hache polie	Roche verte	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	B991-9-590 réf. 991.9.590.14	non étudié	716	Gannay-sur-Loire	
5	Pâtûre du Couvent	B991-9-916-79	non étudié	261	Mellecey	
5	Pâtûre du Couvent	B991-9-952-non inv réf. 991.9.952.1	non étudié	703	Charroire	échantillon A. Masson
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-1505-11	non étudié	0	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-1533-non inv réf. 992.9.1533.1	non étudié	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-1548-non inv réf. 992.9.1548.44	non étudié	716	Gannay-sur-Loire	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-1549-non inv réf. 992.9.1549.5	non étudié	182	Angoulême	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-1573-non inv réf. 992.9.1573.25	non étudié	139	Meusnes	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-590- non inv réf. 992.9.590.5	non étudié	716	Gannay-sur-Loire	
5	Pâtûre du Couvent	B992-9-940-non inv réf. 992.9.940.19	non étudié	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Pâtûre du Couvent	B995-9-553-3	Hache polie	Roche verte	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	B997/ 9/ 3825 -11	Éclat	703	Charroire	échantillon A. Masson
5	Pâtûre du Couvent	B997/ 9/ 3825 -12	Éclat retouché	703	Charroire	échantillon A. Masson
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4100-5	Éclat retouché	182	Angoulême	
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4103-2	Débris	261	Mellecey	
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4112-176	Lamelle	261	Mellecey	
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4125-20	Éclat	703	Charroire	échantillon A. Masson
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4125-21	Éclat	261	Mellecey	
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4125-22	Débris	Crétacé sup-	indéterminée	
5	Pâtûre du Couvent	B997-9-4162-2	Éclat	261	Mellecey	

N°	Lieu-dit	Inventaire Référence	Typologie	N° matière première	Origine matière première	Remarques
5	Pâtüre du Couvent	B997-9-4225- 23	Débris	0	indéterminée	
5	Pâtüre du Couvent	UF 9701- 3 réf. 2006.9.9701.3	Hache	Pyroxénite	indéterminée	
5	Pâtüre du Couvent. Le Couvent	990 -10 129- 6	Éclat retouché	261	Mellecey	
5	Pâtüre du Couvent. Le Couvent	990- 10 136A6 réf. 990.10.136.1	Grattoir	261	Mellecey	
5	Pâtüre du Couvent. Le Couvent	991- 10 319 réf. 991.10.319.1	Éclat	0	indéterminée	
5	Pâtüre du Couvent. Le Couvent	991-10 305- 1	Éclat	289	Cellefrouin	
5	Près du forum	Rollin 2822	Armature géométrique	139	Meusnes	
5	Prés Fontaine St Pierre	Rolin 2874	Éclat	Non étudié		
5	Redoute de Rebours	MAN 111 21 1	Hache polie	Non étudié		orifice d'un caniveau FMB 218
5	Redoute de Rebours	MAN 111 22 1	Hache polie	Non étudié		construction flanquant l'angle sud de la Redoute de rebours (2,7 m profondeur) FMB 218
5	Rempart Porte du Rebout	B996- 5- 541- 1	Hache polie	Roche verte	indéterminée	
5	Temple/Terrasse	Rolin 2777	Éclat retouché	165	Sennecé-lès-Macon	
5	Theurot de la Wivre	2005 -38- 255- 1	Éclat retouché	0	indéterminée	
5	Theurot de la Wivre	B2003-3824-1 réf. 2003.38.24.1	Hache polie	Roche verte	indéterminée	
5	Voie Privée	Rolin 2835	Fragment poli	261	Mellecey	
5		MAN 24 216 2	Petit éclat kombewa	Non étudié		
5		MAN 24 216 1	Lamelle	Non étudié		
5		MAN 24 241 3	Éclat	Non étudié		
5		MAN 24 241 4	Éclat cortical	Non étudié		
5		Rollin 2836	Éclat	0	indéterminée	"Beuvray 1878... de Saint-Agrat sur l'Ier"
6	Mont Dardon	MDU 2	Armature géométrique	182	Angoulême	
6	Mont Dardon	MDU 3	Éclat	182	Angoulême	
6	Mont Dardon	MDU 4	Éclat retouché	261	Mellecey	
6	Mont Dardon	MDU 5	Lame retouchée	261	Mellecey	
6	Mont Dardon	MDU 6	Lame	261	Mellecey	

Bibliographie

- AFFOLTER J., 2002, *Provenance des silex préhistoriques du Jura et des régions limitrophes*, Neuchâtel, 2 vol., 342 p. (*Archéologie neuchâteloise*, 28).
- AFFOLTER J., 2005, «Les matières premières siliceuses du site néolithique de Chassey-le-Camp: provenances et évolution des choix culturels», in: THEVENOT J.-P., *Le Camp de Chassey (Chassey-le-Camp, Saône-et-Loire): les niveaux néolithiques du rempart de 'la Redoute'*, Dijon, S.A.E., p. 345-368 (22^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- AFFOLTER J., 2006, «Modes de diffusion des matières premières en Suisse», in: BARAY L. dir., *Artisans, Sociétés et Civilisations: hommage à Jean-Paul Thevenot*, p. 179-192 (24^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- ALIX P., BEAUNE S.-A. de, DELOGE H., SANTALLIER D., 1995, «Détermination et origine de la matière première de l'industrie lithique du site magdalénien du Rocher de la Caille», in: DELOGE H., DELOGE L. éd., *Le Rocher de la Caille: un site magdalénien de plein air au Saut du Perron, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire (Loire)*, Paris, p. 63-75 (*Société préhistorique de France*, 31).
- Anonyme, 1872, Procès verbal de la séance du 17 décembre 1865, *Mémoires de la Société éduenne*, I, p. 533.
- Anonyme, 1882, [À propos du menhir du Champ de la Pierre à Tazilly], Procès verbal des séances du 19 novembre 1881, *Mémoires de la Société éduenne*, XI, p. 565.
- Anonyme, 1887, [À propos de la sablière de Pierrefitte à Autun et de La Verrerie], Procès verbal des séances du 25 mai 1886, *Mémoires de la Société éduenne*, XV, p. 503-505.
- Anonyme, 1908, «Pic en silex», *Bull. de la Société préhistorique française*, 5, 8, p. 376-377.
- Anonyme, 1951, «sans titre», *L'Éduen*, 12, p. 1-4.
- Anonyme, 1974, «En feuilletant les archives, une station préhistorique peu connue: les Roches de Basseville, près de Clamecy (Journal du Centre du 15/1/1970)», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, III, 3, p. 60-61.
- ARNON V., 1901, «Un coin de la Nièvre préhistorique: les Roches de Basseville et le Camp de Surgy», *Bull. de la Société d'Histoire naturelle d'Autun*, t. XIV, p. 123-192.
- ARNON V., BERTHIER V., 1908, «Station néolithique du Champ de la Justice près Autun», in: *Congrès préhistorique de France, compte-rendu de la 3^e session, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 286-305.
- ARNOUX J., 1977, «Une pointe de flèche chalcolithique recueillie au lac des Settons à Montsauche (Nièvre)», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, VI, 2, p. 40-41.
- ARNOUX J., 1982, «Regards sur la Préhistoire nivernaise», *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, LXIV, p. 23-30.
- ARNOUX J., 1991, «Un nouveau mégalithe en Nivernais: le menhir de Chigy, commune de Tazilly», *Bull. du groupe nivernais de Préhistoire*, 1, p. 11-21.
- AUGEREAU A., 2004, *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien: Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*, Paris, éd. de la M.S.H., 217 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 97).
- AUGEREAU A., CREUSILLET M.-F., MEUNIER K., 2006, «Occupations rubanées à Etigny «Le Brassot-Est» (Yonne)», in: DUHAMEL P. dir., *Impacts interculturels au Néolithique moyen: du terroir au territoire: sociétés et espaces, Actes du 25^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 2001*, Dijon, S.A.E., p. 261-301 (25^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- BARDEL D., 2009, «Les vaisseliers céramiques des fouilles anciennes de Vix/le mont Lassois (Côte-d'Or): Bronze final IIIb, Halstatt D et La Tène C/D», in: CHAUME B., dir., *La céramique hallstattienne de France orientale: approches typologique et chrono-culturelle, Actes du colloque international de Dijon, 21/22 nov. 2006*, Dijon, EUD, 588 p., p. 69-105, 14 fig.
- BERNARD V., PÉTREQUIN P., WELLER O., avec la coll. de BAILLY G., BOURQUIN-MIGNOT C., RICHARD H., 2008, «Captages en bois à la fin du Néolithique: les Fontaines Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne, France)», in: WELLER O., DUFRASSE A., PÉTREQUIN P. dir., *Sel, eau et forêt: d'hier à aujourd'hui*, Presses Univ. de Franche-Comté, p. 299-335 (*Les cahiers de la MSHE Ledoux, Homme et environnement*, 1).
- BILLARD M., 1980, «Station de Roche à Fléty (Nièvre)», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, IX, 1, p. 7-11.
- BOSTYN F., LANCHON Y. dir., 1992, *Jablins, le Haut Château (Seine-et-Marne): une minière de silex au Néolithique*, Paris, éd. de la M.S.H., 246 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 35).
- BOULE M., 1887, «Nouvelles observations sur les puits préhistoriques d'extraction du silex de Mur-de-Barrez (Aveyron)», *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme*, 3, IV, p. 5-21.
- BUCHSENSCHUTZ O., GUILLAUMET J.-P., RALSTON I. dir., 1999, *Les remparts de Bibracte: recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 316 p. (*Bibracte*, 3).
- BÜNDGEN S., 2007, «Gîtes d'approvisionnement et circulation de la matière première siliceuse dans le Forez (Loire, France) durant le Néolithique», in: BESSE M. dir., *Sociétés néolithiques: des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques, Actes du 27^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1-2 oct. 2005*, Lausanne, p. 467-474 (*Cahiers d'archéologie romande*, 108).
- CARION E., 1890, «Notice sur quatre stations néolithiques de la vallée de l'Arroux», *Bull. de la Société d'Histoire naturelle d'Autun*, 3, p. 1-13.
- CHANTRE E., 1885, «Les menhirs du Champ de la Justice ou alignement de Saint-Pantaléon, près Autun (Saône-et-Loire)», *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 19, 3, II, p. 455-458.
- COQBLIN H., 1970, «L'oppidum du Mont Dône: commune de Luzy», *R.A.E.*, t. XXI/1, fasc. 2, p. 167-180.
- COQBLIN H., 1972, «Quelques renseignements sur le dolmen et le menhir situés sur la commune de Breugnon», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, 2, p. 11-26.
- CORDIER G., 1957, «Un atelier... 'pressignien' en Charente: Les Martins, commune de Mouthiers», in: *Congrès préhistorique de France: compte rendu de la XV^e session, Poitiers/Angoulême, 1956*, Paris, p. 388-402.

- CREUSATON J., THEVENOT J.-P., 1987, «L'Autunois préhistorique», in: *Autun Augustodunum capitale des Éduens*, Ville d'Autun, Musée Rolin, p. 25-31 et 289.
- DEBOURDEAU L., CAMUSAT J., 1907, «Travaux de recherches en cours à la source thermale de Grisy, située sur la commune de Saint-Symphorien-de-Marmagne (S.-et-L.): découverte d'une station néolithique et d'un captage en bois avec divers objets de l'époque romaine», in: *Congrès préhistorique de France: compte rendu de la 3^e session, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 306-322.
- DESFORGES A., 1904, «Les stations néolithiques de la vallée de l'Alène (Nièvre)», *Bull. de la Société préhistorique française*, 1, 3, p. 99-103.
- DESFORGES A., 1905, «Notes sur les stations préhistoriques et protohistoriques de la vallée de l'Alaine (Nièvre), en particulier sur les Ateliers néolithiques des environs de Fléty», *Mémoires de la Société académique du Nivernais*, XIV, p. 35-67.
- DESFORGES A., 1906, «Haches en schiste de la vallée de l'Alaine (Nièvre)», *Bull. de la Société préhistorique française*, 3, 1, p. 37-39.
- DESFORGES A., 1907, «La Micro-industrie et les Prismes à crochet de Fléty (Nièvre)», in: *Congrès préhistorique de France: compte rendu de la 3^e session, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 241-245.
- DESFORGES A., 1908, «Sur les pics à crochet», *Bull. de la Société préhistorique française*, 5, 10, p. 494-495.
- DESFORGES A., 1909a, «La Micro-industrie et les prismes à crochet de Fléty (Nièvre)», *Mémoires de la Société Académique du Nivernais*, XVI, p. 105-109.
- DESFORGES A., 1909b, «Les haches polies du Morvan», *Mémoires de la Société éduenne*, II, 1, p. 3-16.
- DESFORGES A., 1910, «Les haches polies du Morvan», *Revue préhistorique*, 5-7, p. 189-201.
- DESFORGES A., 1916, «Outils prismatiques triangulaires avec ou sans crochet», *Bull. de la Société préhistorique française*, 13, 7, p. 348-352.
- DESFORGES A., 1920, «Une hache polie en granit», *Bull. de la Société préhistorique française*, 17, 10, p. 227.
- DORION J., 1990, «Marcilly-Ogny, le Champ du Saule», in: JANNET-VALLAT M. dir., *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques*, Catalogue d'exposition, Musée Archéologique de Dijon, Paris, éd. Errance, p. 25-26.
- DUCREUX F., 1992, *Diagnostic archéologique effectué sur le tracé du contournement d'Autun (Saône-et-Loire)*, Rapport, vol. 2, Centre archéologique d'Autun.
- DUFRAISSE A., GAUTHIER E., PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P., WELLER O., 2004, «Techniques d'exploitation préhistorique du sel en Franche-Comté et en Bourgogne», in: BODU P., CONSTANTIN C. dir., *Approches fonctionnelles en Préhistoire, Actes du 25^{ème} congrès préhistorique de France*, Paris, Société préhistorique Française, p. 427-444.
- FLORANCE M., 1922, «Pièce énigmatique du musée de Blois», *Bull. de la Société préhistorique française*, 19/3, p. 83-84.
- FRANCISCO S., 2006, *Bilan: les occupations néolithiques de la commune d'Autun*, Master 2 Archéosciences, Univ. de Bourgogne.
- FRANCISCO S., LABAUNE Y., 2009, «Des vestiges antiques d'extraction de schistes à Autun/Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire)? Une nouvelle piste d'interprétation des levées du 'Champ de la Justice'», *R.A.E.*, t. 58-2009, p. 477-487.
- FYOT E., 1931, «Le Menhir des Charmeaux à Broys», *Mémoires de la Société éduenne*, n^{elle} série, 46, p. 1-6.
- GADANT R., 1908, «Notes sur les haches de l'époque de la Pierre polie et de l'Âge du Bronze trouvées à Autun et dans les environs», in: *Congrès préhistorique de France: compte rendu de la 3^e session, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 819-823.
- GALLOIS B., 1973, «Note sur les silex du Belvédère (58 – Châtin)», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, 6, p. 17-19.
- GOGUEY R., GUICHARD V., 2010, *L'archéologie vue du ciel: Autun Bibracte*, Service archéologique de la ville d'Autun, 23 p.
- GOURAULT Cl., 1999, *Les gîtes minéraux du Morvan et de ses bordures*, Autun, éd. Société d'Histoire naturelle et des Amis du Musée d'Autun (*Études scientifiques sur le Morvan et la Bourgogne*, n° 1-102).
- GOUTELARD A., 2007, *L'industrie lithique des occupations mésolithique et néolithique de Saint-Eloi 'Le Harlot' (Nièvre)*, Rapport d'étude, inédit.
- GRAN-AYMERICH J., 1989, «Les premières phases d'occupation du Mont Beuvray: données anciennes et recherches en cours», in: ULRIX-CLOSSET M. dir., *La civilisation de Hallstatt, bilan d'une rencontre*, Liège, Univ. de Liège, p. 343-355 (*Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège*, 36).
- GUILLAUMET J.-P., 2003, «Le Beuvray avant Bibracte, une montagne inhabitée?», in: FICHTL S. dir., *Les oppida du nord-est de la Gaule à La Tène finale*, p. 215-221 (*Archaeologia Mosellana*, 5).
- HONEGGER M., 2001, *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse*, Paris, éd. du CNRS, 353 p. (*Monographie du CRA*, 24).
- HURE A., 1922, *Le Sénonais préhistorique*, Sens, librairie Mondou, 361 p.
- JACQUINOT H., 1887, «Les monuments mégalithiques de la Nièvre. Monuments primitifs des anciens gaulois. Illustrations de Léon Legendre», *Mémoires de la société académique du Nivernais*, II, p. 167-191.
- JOLY J., 1959, «Bourgogne», *Gallia Préhistoire*, 2, 2, p. 99.
- JOLY J., 1965, «Bourgogne», *Gallia Préhistoire*, 8/8, p. 57-81.
- JOLY J., 1968, «Bourgogne», *Gallia Préhistoire*, 11, 2, p. 367-419.
- JOLY J., 1970, «Bourgogne», *Gallia Préhistoire*, 13, 2, p. 411-458.
- JOLY J., 1972, «À propos des 'mégalithes' du Morvan», *Mémoires de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or*, XXVII, 1970-71, Dijon, Acad. des sciences, arts et belles-lettres, p. 63-77.
- JOLY J., 1975, «Le Morvan dans la haute Antiquité (Préhistoire et Protohistoire)», *R.A.E.*, t. XXVII, fasc. 1-2, p. 7-27.
- JOLY J., OLIVIER L., 1972, «Un socle de granit parsemé de silex», in: *Vestiges et perspectives antiques en Morvan*, éd. du parc naturel du Morvan, p. 8-13 (*Connaissance du Morvan*, 1).
- JOST J.-B., 1927, *La Préhistoire dans la région Digoïnais*, Digoïn, Gaillard, 37 p.
- JOUFFROY-BAPICOT I., 2010, *Évolution de la végétation du massif du Morvan (Bourgogne-France) depuis la dernière glaciation à partir de l'analyse pollinique: variations climatiques et impact*

- des activités anthropiques*, Thèse de doctorat, Besançon, Univ. de Franche-Comté, 2 vol., 372 p. et 40 p. d'annexes.
- LAFONTAINE G., MISMAC M., 1988, *Oppidum du Vieux Dun (commune de Dun-les-Places)*, Rapport de fouilles, SRA Bourgogne, inédit.
- LAGROST L., 1988, *Notule sur la Pierre de Montbracon, commune de Dommartin (Nièvre)*, Rapport SRA Bourgogne, inédit.
- LAGROST L., 1992, «Les origines préhistoriques d'Autun», *Bull. de la société d'histoire naturelle d'Autun*, p. 9-32.
- LAGROST L., 1994, «Le menhir de Broye: ses gravures, son environnement archéologique», *Bull. de la société d'histoire naturelle d'Autun*, 149, p. 23-38, 10 fig, 2 pl.
- LAGROST L., 1996a, «Le Néolithique en vallée d'Arroux», in: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Catalogue d'exposition, Comité départemental de la Recherche archéologique de Saône-et-Loire, p. 89-91.
- LAGROST L., 1996b, «Le menhir de Monthelon», in: *30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, Catalogue d'exposition, Comité départemental de la Recherche archéologique de Saône-et-Loire, p. 104-106.
- LAGROST L., 2001, «Le menhir du Chafaud à Saint-Nizier-sur-Arroux (Saône-et-Loire)», *La Physiophile*, 135, Montceau-les-Mines, p. 32-52.
- LAGROST L., BUVOT P., 1998, *Menhirs de Bourgogne: l'art mégalithique bourguignon*, Montceau-les-Mines, éd. La Physiophile, 160 p.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2002, *Implantations humaines au III^e millénaire avant J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne: inventaire - description - répartition*, Mémoire de maîtrise, Univ. de Bourgogne, 2 vol., 250 p.
- MARLOT H., 1903, «Notes préhistoriques sur le Morvan et les contrées limitrophes», *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, p. 424-430.
- MARLOT H., 1908, *L'Auxois dans les temps préhistoriques*, Semur-en-Auxois, impr. V. Bordot, 146 p.
- MARLOT H., 1909, «Vestiges de villages préhistoriques dans le Haut-Morvan», *Revue préhistorique illustrée de l'Est de la France*, sept.-oct. 1909, p. 135-137.
- MARTIN H., HUE E., 1910, «L'horizon de Jablines: contribution à l'étude du Néolithique», in: *Congrès préhistorique de France: compte rendu de la 5^{ème} session, Beauvais, 1909*, Paris, Société préhistorique française, p. 254-270.
- MARTINEAU R., VANNIÈRE B., GABILLOT M. dir., 2007, *Territoires, environnement et pratiques agricoles au Néolithique final: approche systémique des espaces agraires et des variations démographiques durant le III^e millénaire B.C., du Jura suisse au Centre de la France*, Rapport d'Action Concertée Incitative, Fonds National de la Science.
- MASSON A., 1981, *Pétraarchéologie des roches siliceuses: intérêt en préhistoire*, Thèse de 3^{ème} cycle, Lyon, Géologie, 111 p., 32 fig., 7 pl.
- MAZION A., 1957, «L'archéologie préhistorique dans l'Autunois: le Menhir de Charmot», *Bull. de la Société d'histoire naturelle d'Autun*, n^{elle} série n° 1, p. 2.
- MEUNIER K., AUGEREAU A., HAMON C., 2006, «Le site Ville-neuve-Saint-Germain de Gurgy 'Les Grands Champs' (Yonne)», in: DUHAMEL P. dir., *Impacts interculturels au Néolithique moyen: du terroir au territoire: sociétés et espaces*, Actes du 25^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, 2001, Dijon S.A.E., p. 287-302 (25^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- MOREAU Cl., 2010, *La céramique du Néolithique moyen II de l'Yonne à la Saône, entre 4300 et 3400 avant notre ère*, Thèse de doctorat de l'Univ. de Bourgogne, 2 vol.
- NIAUX R., 1996, «Histoire et nature de l'Autunois: prospection archéologique en Morvan», in: BUCHSENSCHUTZ O., RICHARD H. dir., *L'environnement du Mont Beuvray*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, p. 139-166 (*Bibracte*, 1).
- NICOLARDOT J.-P., 1993, «Le tumulus n° 1 des Champs-d'Aniers à Marcilly-Ogny (Côte-d'Or): premiers résultats des fouilles 1988-1990», *R.A.E.*, t. 44, fasc. 1, p. 39-60.
- NICOLARDOT J.-P., 2003, *L'habitat fortifié pré- et protohistorique en Côte-d'Or: les camps de Myard à Vitteaux et du Châtelet d'Étaules dans le contexte archéologique régional (du V^e millénaire au IV^e siècle avant J.-C.)*, Dijon, S.A.E., 374 p., 239 fig. (19^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- NOUVEL P., 2000, *L'occupation du sol dans le bassin supérieur de l'Yonne de la fin de l'Âge du Bronze à l'époque mérovingienne, état de la documentation et première modélisation*, Mémoire de DEA, Univ. de Bourgogne.
- OLIVIER L., 1963, *Le site de l'Huis l'Abbé à Corancy*, Rapport de fouilles 1963, SRA Bourgogne, inédit.
- OLIVIER L., 1972, «À la recherche des horizons gaulois», in: *Vestiges et perspectives antiques en Morvan*, éd. du Parc naturel du Morvan, p. 29-40 (*Connaissance du Morvan*, 1).
- OLIVIER L., 1983, *Le Haut-Morvan romain: voies et sites*, Dijon, S.A.E., 286 p. (4^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- OLIVIER L., OLIVIER M., 1969, «L'enceinte du Fou de Verdun et son environnement», *R.A.E.*, t. XX, fasc. 1-4 (1^{ère} partie), p. 107-131 et t. XXI, fasc. 1-2, p. 133-166 (2^e partie).
- PARAT abbé, 1930, «La préhistoire au Bas-Morvan», *Bull. de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 84/2, p. 26-27.
- PARRIAT H., 1973, «Le Mont Dardon», *La Physiophile*, 79, Montceau-les-Mines, p. 38-63.
- PAUTRAT Y., 1983, «Note relative à la Préhistoire du Morvan», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, XII, 1, p. 10-11.
- PEROT F., 1891, «Paléoethnologie des vallées de la Loire, de la Bourbince et de l'Arroux», *Bull. de la société d'histoire naturelle d'Autun*, 4, p. 1-35.
- PETTIT Ch., GUILLAUMET J.-P., 2003, «Évolution de l'environnement et de l'exploitation minière en Morvan: palynologie, géochimie et prospections», in: *Bibracte, Centre archéologique européen: rapport 2003*, Glux-en-Glenne, p. 248-254.
- PETTIT Ch., JOUFFROY-BAPICOT I., RICHARD H., 2004, «Recherches sur les tourbières du Morvan», in: *Bibracte, Centre archéologique européen: rapport 2004*, Glux-en-Glenne, p. 337-339.
- PETTIT Ch., JOUFFROY-BAPICOT I., FOREL B., MONNA F., GUILLAUMET J.-P., RICHARD H., 2006, «Paléoenvironnement du Mont Beuvray», in: *Bibracte, Centre archéologique européen: rapport annuel d'activité 2006*, Glux-en-Glenne, p. 213-215.
- PÉTREQUIN P., WELLER O., 2000, *Les sources salées de Bourgogne: une exploitation du sel du Néolithique à l'Âge du Fer. 2^e année:*

- Les Fontaines Salées (Saint-Père-sous-Vézelay, Yonne)*, Prospection thématique, SRA Bourgogne, 133 p.
- PHILIBERT M., 1974, «Préhistoire de la vallée de l'Arroux», *Bull. de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, 70, p. 17-30.
- PHILIBERT M., 1975, *Peuplements préhistoriques du bassin supérieur de la Loire*, Thèse de 3^{ème} cycle, Paris I-Panthéon Sorbonne, 2 vol.
- PHILIBERT M., 1980, «Les haches perforées de la bordure orientale du Massif central: haches-marteaux et haches naviformes», *Revue Archéologique du Centre*, t. 19, p. 17-24.
- POLLONI A., 2007, *La parure dans les sépultures collectives de la fin du IV^e au début du I^{er} millénaire av. J.-C. en Bassin parisien*, Thèse de doctorat de l'Univ. de Paris 1, 2 vol., 406 p.
- PORTE P., 1907, «Note sur les stations préhistoriques des vallées de l'Arroux et de la Bourbince», *Congrès préhistorique de France, compte rendu de la 3^{ème} session, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 99-114.
- PRESTREAU M., 2006, «Le complexe chasséen dans l'Yonne», in: BARAY L. dir., *Artisanats, sociétés et civilisations: hommage à Jean-Paul Thevenot*, Dijon, S.A.E., p. 87-114 (24^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- PRIMAULT J., 2003, *Exploitation et diffusion des silex de la région du Grand-Pressigny au Paléolithique*, Thèse de 3^e cycle, Univ. de Paris X, 1 vol., 362 p.
- QUANTIN M., 1868, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, Paris, impr. Impériale, 290 p.
- REBOURG A. 1995-1996, «Nouvelles données sur les origines d'Autun», *Mémoires de la Société éduenne*, 56, 1, p. 1-18.
- REBOURG A., 1998, «L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire)», *Gallia*, 55, p. 141-236.
- REMICOURT M., VAQUER J., BORDREUIL M., 2009, «Production et diffusion au Chalcolithique des lames en silex du Ludien de Collorgues, Gard», *Gallia Préhistoire*, 51, p. 213-244.
- RICHARD G., 1975, «Une pointe de flèche chalcolithique découverte aux Roches de Basseville à Surgy (Nièvre)», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, IV, 3, p. 57-60.
- RICHARD H., 1996, «Analyses palynologiques sur le site et aux alentours», in: BUCHSENSCHUTZ O., RICHARD H., dir., *L'environnement du Mont Beuvray*, Glux-en-Glenne, p. 89-97 (Bibracte, 1).
- RIGOLLOT J., 1896, «Autun préhistorique: l'exhaussement du sol jusqu'à nos jours», *Bull. de la société d'histoire naturelle d'Autun*, 9, P.V. des séances, p. 78-85.
- ROUSSEAU L., 1973, «Sur quelques outils en chaille», *Groupe nivernais de recherche archéologique 'Préhistoire'*, 5, p. 5-8.
- ROZOY J-G., 1978, *Typologie de l'Épipaléolithique franco-belge*, numéro spécial du *Bull. de la Société archéologique champenoise*.
- SAINT-VENANT J. de, 1907, «La Nièvre préhistorique. Restes des industries des âges de la Pierre. Résumé des relevés faits à ce jour», in: *Congrès Préhistorique de France, séance du 13 août 1907, Autun, 1907*, Paris, Schleicher frères, p. 131-134.
- SALMON P., FICATIER Dr., 1889, «L'Yonne préhistorique», in: *Compte-rendu de la 17^e session de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, Oran, 1888*, Paris, Impr. de Chaix, 48 p.
- SÉARA F., ROTILLON S., CUPILLARD C. dir., 2002, *Campements mésolithiques en Bresse jurassienne: Choisey, Ruffey-sur-Seille (Jura)*, Paris, éd. de la M.S.H., 344 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 92).
- THEVENOT J.-P., 1982, *Autun 'Les Grands Champs' (Saône-et-Loire): camp néolithique à fossé interrompu*, Rapport de sauvetage urgent, SRA Bourgogne.
- THEVENOT J.-P., 2005, *Le Camp de Chassey (Chassey, Saône-et-Loire): les niveaux néolithiques du rempart de 'la Redoute'*, Dijon, S.A.E., 464 p. (22^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- VAQUER J., 2007, «Les importations d'outils sur grandes lames ou sur plaquettes de silex du Néolithique récent au Chalcolithique dans le domaine nord-pyrénéen: des réseaux en concurrence?», in: BESSE M. dir., *Sociétés néolithiques: des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques, Actes du 27^{ème} colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 oct. 2005*, Lausanne, p. 69-81 (*Cahiers d'archéologie romande*, 108).
- VERJUX C., avec la coll. de AGOGUÉ O., DUBOIS J.-P., HAMON T., 1998, «Des bâtiments circulaires du Néolithique moyen à Auneau (Eure-et-Loir) et Orval (Cher): note préliminaire», *Revue Archéologique du Centre*, t. 37, p. 179-190.